

RAPPORT ANNUEL 2018



CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

RAPPORT ANNUEL 2018

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Couverture

Cercle concentriques excentriques,
l'impressionnante création de Felice Varini
pour la cité de Carcassonne dans le cadre
de la 7^e édition d'IN SITU Patrimoine et art
contemporain, du 4 mai au 30 septembre 2018.

RAPPORT ANNUEL 2018

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX



L'année 2018 constituera, à plus d'un titre, un jalon important dans l'histoire plus que centenaire du Centre des monuments nationaux.

Pour la première fois de son histoire, en effet, il a accueilli dans les monuments dont il a la responsabilité plus de dix millions de visiteurs, consolidant ainsi sa position de premier opérateur culturel et touristique national.

De nombreux facteurs expliquent ce résultat particulièrement remarquable : une conjoncture favorable, une programmation aussi diversifiée que soignée de qualité, une volonté constante de répondre aux attentes de tous les publics.

Il ne fait cependant aucun doute que la manière dont le patrimoine a occupé en 2018 le devant de la grande actualité y a également contribué : c'est vrai de l'hommage rendu au Panthéon à Simone Veil, qui a été suivi d'un bond sans précédent de la fréquentation de ce monument, comme de la mission exercée par Stéphane Bern. Nombreux ont été celles et ceux qui, sensibilisés à l'importance du patrimoine dans la société, ont été enclins à franchir le seuil d'un monument pour y faire de nouvelles découvertes.

Cette présence du patrimoine dans l'actualité politique et médiatique a hélas été également alimentée par les incidents dont l'Arc de triomphe a été victime le 1^{er} décembre, au cours d'une manifestation de rue dans le cadre du mouvement des « Gilets jaunes ».

À l'occasion de ces incidents, l'établissement a reçu de nombreuses marques de sympathie et de soutien, à commencer par celles de M. le Président de la République et de M. le Ministre de la Culture, qui se sont rendus sur place

dès le 2 décembre. La mobilisation des personnels et celle de nombreux partenaires ont permis la remise en état rapide d'un des monuments les plus emblématiques du pays.

Par une sorte de paradoxe, ce sinistre épisode a donné une légitimité nouvelle au rôle que peut jouer le Centre des monuments nationaux dans la réduction des inégalités entre les territoires à travers le patrimoine et la culture. Sa présence sur la quasi-totalité des territoires et le système de péréquation qui fonde sa gestion constituent des atouts déterminants en la matière.

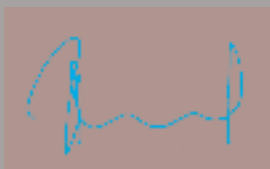
Il est à cet égard significatif que la réalisation la plus ambitieuse de l'établissement en 2018 ait été, loin de la capitale, l'achèvement de la restauration du château de Ferney-Voltaire, honoré d'une visite du Chef de l'État.

Plus encore, le projet de création d'un centre international de la langue française et de la francophonie au sein du château de Villers-Cotterêts, projet officiellement confié à l'établissement en mars 2018, aura pour ambition de montrer, au-delà de la simple restauration d'un château dévasté, comment un projet culturel peut contribuer à rendre des perspectives à un territoire en difficulté et à la population qui l'habite.

Oui, plus que jamais en cette fin d'année 2018, le Centre des monuments nationaux entend se mettre au service d'une politique patrimoniale renouvelée, orientée vers la construction d'un avenir durable et juste.

Philippe Bélaïval

président du Centre des monuments nationaux



TEMPS FORTS 2018	8
CHIFFRES CLÉS 2018	12
I.	
LE PLÉBISCITE DES MONUMENTS, POINTS DE RENCONTRE DE TOUS LES PUBLICS AVEC LES TERRITOIRES	14
1. UNE FRÉQUENTATION INÉDITE DANS L'HISTOIRE DE L'ÉTABLISSEMENT	17
1.1 Des performances enregistrées dans l'ensemble du réseau	
1.2 L'optimisation de l'accueil de tous les visiteurs	
2. UNE PROGRAMMATION CULTURELLE AMBITIEUSE ET ATTRACTIVE	22
2.1 Le déploiement d'initiatives transversales dans le réseau du CMN	
2.2 Des propositions artistiques ambitieuses	
3. LA POURSUITE DE LA STRATÉGIE D'ANCRAGE TERRITORIAL DES MONUMENTS	30
3.1 Une politique de partenariats construite à l'échelle locale	
3.2 La construction du dialogue des monuments avec leurs environnements	
II.	
LA RECONNAISSANCE DU CMN EN TANT QUE PREMIER OPÉRATEUR ENTREPRENEUR D'INGÉNIERIE CULTURELLE ET PATRIMONIALE EN FRANCE	38
1. LA CONDUITE DE GRANDS PROJETS DE CONSERVATION	41
1.1 Des chantiers de restauration emblématiques	
1.2 La poursuite des travaux de conservation des monuments et des collections	
2. LA SOLLICITATION DU SAVOIR-FAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT EN MATIÈRE D'INGÉNIERIE CULTURELLE ET PATRIMONIALE	47
2.1 Trois extensions du réseau du CMN	
2.2 De nouvelles perspectives au service du patrimoine	
3. LE POSITIONNEMENT DU CMN COMME ACTEUR CENTRAL DE L'INNOVATION DANS LE DOMAINE PATRIMONIAL, TOURISTIQUE ET CULTUREL	51
3.1 La création de l'Incubateur du patrimoine	
3.2 La poursuite d'une stratégie numérique ambitieuse	

III.

L’AFFIRMATION DE L’AGILITÉ DE L’ÉTABLISSEMENT POUR RELEVER SES DÉFIS D’AVENIR 54

1. LE RENFORCEMENT DE LA COHÉSION DE L’ÉTABLISSEMENT ET DE L’EFFICIENCE DE SON ACTION 57

- 1.1 Une communication innovante au service des publics et des agents de l’établissement
- 1.2 Une politique des ressources humaines placée au service de la réussite collective et personnelle

2. L’OUVERTURE DE L’ÉTABLISSEMENT, SOURCE D’EFFICACITÉ DE SON ACTION 61

- 2.1 La diversification des sources de financement du CMN
- 2.2 L’affirmation de la dimension internationale de l’action du CMN

3. L’ACTION DU CMN AU CŒUR DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE 65

- 3.1 Le patrimoine placé au service de tous
- 3.2 La poursuite de l’engagement citoyen du CMN

ANNEXES 69

REMERCIEMENTS MÉCÈNES 79



LA CONDUITE DE GRANDS PROJETS PATRIMONIAUX

1. Le Centre des monuments nationaux a rouvert les portes du **CHÂTEAU DE VOLTAIRE À FERNEY** après un chantier qui a permis de restaurer l'intégralité du monument et d'y installer un nouveau parcours de visite.

M. Emmanuel Macron, Président de la République, a présidé à cette réouverture accompagné de M^{me} Brigitte Macron et de M^{me} Françoise Nyssen, Ministre de la Culture.

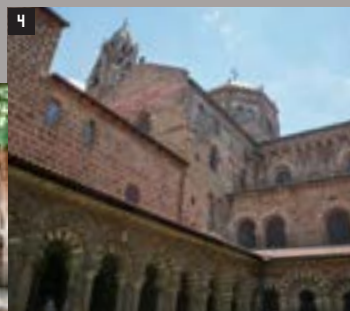
2. Le CMN a été chargé par M. Emmanuel Macron, Président de la République, de la restauration du **CHÂTEAU DE VILLERS-COTTERÊTS** et d'y déployer un projet culturel consacré à la francophonie.



3. Aux côtés du Conservatoire du littoral et de l'association Cap Moderne, le CMN a assuré pour la première année l'exploitation du site « **CAP MODERNE** » À **ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN**.

4. Avec le soutien de la direction régionale des Affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes et du diocèse, le CMN a étendu le parcours de visite au sein de **L'ENSEMBLE CATHÉDRALE DU PUY-EN-VELAY**.

5. L'importante campagne de restauration du **MONASTÈRE ROYAL DE BROU** a été poursuivie. Ouverts pour la première fois au public, les appartements de Marguerite d'Autriche accueillent désormais un centre consacré à l'histoire du site et à la personnalité de sa fondatrice.



6. En 2018, le CMN a entamé la restauration des intérieurs de **L'HÔTEL DE LA MARINE**. Les travaux qui ont commencé en 2017 se poursuivent en vue de l'ouverture au public en 2020.



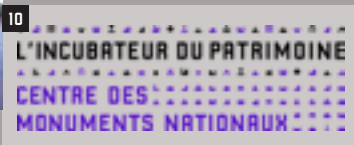
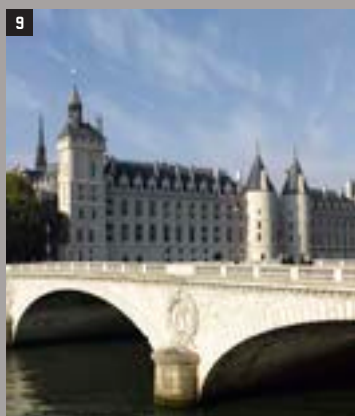
7. La **MAISON DES MÉGALITHES DE CARNAC** a fait l'objet d'un réaménagement complet, comprenant une médiation plus riche et de meilleurs dispositifs d'accueil des publics.





8. Le CMN a poursuivi en 2018 son active **POLITIQUE D'ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS**, grâce à des dépôts, des dons et des acquisitions, fondés sur l'histoire des monuments et inscrits dans des programmes de restauration. La villa Cavrois et le site de l'abbaye de Cluny en ont particulièrement bénéficié.

9. À la suite du déménagement du tribunal de grande instance de Paris, un projet pour **LE PALAIS DE LA CITÉ** a été enclenché par les pouvoirs publics en vue de réunir la Conciergerie et la Sainte-Chapelle en un seul parcours.



DES PROPOSITIONS INNOVANTES

10. Dans le prolongement de sa démarche numérique, le CMN a accueilli en 2018 la première promotion de **L'INCUBATEUR DU PATRIMOINE**. Cette structure soutient de jeunes entreprises dans le développement de leurs projets patrimoniaux et culturels.

11. À la maison de Georges Clemenceau, le CMN a proposé une expérience immergeant les visiteurs dans la vie de Clemenceau grâce à **UNE APPLICATION EN RÉALITÉ SUPERPOSÉE** sur tablette numérique.



UNE DÉMARCHE PARTENARIALE AU SERVICE DES PUBLICS ET DES TERRITOIRES

12. Le CMN a renforcé sa collaboration avec le **RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE** en signant une convention de partenariat visant à enrichir leurs compétences respectives en matière de valorisation du patrimoine.

13. Une convention a été signée avec la **FONDATION AL THANI** pour lui permettre d'exposer sa collection dans le parcours de l'hôtel de la Marine.

14. À l'occasion de la célébration des 20 ans du classement des **CHEMINS DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE** au patrimoine mondial de l'Unesco et de l'Année européenne du patrimoine, l'ACIR et le CMN ont conclu un partenariat de coopération autour de sept monuments du réseau de l'établissement.



15. En 2018, le Centre des monuments nationaux s'est associé au Réseau des sites majeurs de Vauban pour célébrer le 10^e anniversaire de l'inscription des **FORTIFICATIONS DE VAUBAN** sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

16. **LE CHÂTEAU DE VERSAILLES** et le CMN se sont à nouveau associés pour présenter l'exposition « La galerie des beautés de Louis XIV » au château de Bussy-Rabutin.

17. En partenariat avec **LE MUSÉE DE LA CHASSE ET DE LA NATURE**, l'exposition « Natures Sauvages II » au château de Rambouillet proposait une sélection d'œuvres de l'artiste Julien Salaud.





DES MANIFESTATIONS CULTURELLES ATTRACTIVES

18. La quatrième édition de « **MONUMENTS EN MOUVEMENT** » a déployé une large programmation de spectacles de danse dans plus de quinze monuments du réseau du CMN.

19. La saison culturelle « **SUR LES MURS, HISTOIRE(S) DE GRAFFITIS** » a mis en évidence l'intérêt patrimonial et artistique des graffitis dans plusieurs monuments du réseau du CMN. À cette occasion, un ouvrage consacré à cette thématique a été publié aux Éditions du patrimoine.



20. Le 20^e anniversaire de l'inscription de la cité de Carcassonne au patrimoine mondial de l'Unesco a été célébré par une installation monumentale de Felice Varini, les « **CERCLES CONCENTRIQUES EXCENTRIQUES** ».



21. La « **GRANDE ÉPOPEE** » et le « **GRAND RÉVEILLON** », deux spectacles participatifs proposés à Châteaudun et à Champs-sur-Marne, ont plongé les publics dans l'histoire des monuments.



22. Trois nouveaux **SPECTACLES NOCTURNES** à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, à la cité de Carcassonne et au site mégalithique de Carnac ont offert un regard original sur ces monuments à la nuit tombée.

23. Pour sa dixième édition, la manifestation « **MONUMENT JEU D'ENFANT** » a mis en place dans cinquante monuments du réseau des ateliers divers spécialement destinés au jeune public.



DES EXPOSITIONS MARQUANTES

24. Bettina Rheims a présenté sa série de photographies « **DÉTENUES** » au château de Vincennes puis au château de Cadillac qui invitait à une réflexion sur la féminité et l'enfermement.

25. Stéphane Thidet a installé un spectaculaire « **DÉTOURNEMENT** » de la Seine à la Conciergerie. Ce méandre éphémère du fleuve à travers la salle des Gens d'armes évoquait l'inondation du monument en 1910.





26. En partenariat avec la Nuit blanche, des œuvres de l'artiste **LE DIAMANTAIRE** ont été exposées à la Chapelle expiatoire.



29. Un parcours consacré aux grandes figures inhumées au Panthéon s'est déployé dans les environs du monument, grâce à l'intervention de l'artiste **C 215** et au soutien de la Mairie du V^e arrondissement de Paris.

30. Dans le cadre des Rencontres d'Arles et en partenariat avec le Musée national Picasso, le CMN a présenté à l'abbaye de Montmajour l'exposition « **GODARD – PICASSO : COLLAGE(S)** ».

31. L'initiative « **RENDEZ-VOUS AUX JARDINS** », portée par le ministère de la Culture et déployée dans de nombreux sites du CMN en 2018, explorait le thème de l'Europe des jardins.



27. L'exposition « **FRANÇOIS DEBRET [1777-1850] ARCHITECTE ROMANTIQUE** » à Saint-Denis a proposé un nouveau regard sur la trajectoire de cet architecte restaurateur de la basilique.

28. Des enluminures numérisées de la Bibliothèque nationale de France se sont déployées sur les murs du château de Pierrefonds à l'occasion de l'exposition « **LE ROI ARTHUR** ».



LE RÔLE CITOYEN DU CMN

32. Un hommage exceptionnel a été rendu à **SIMONE VEIL** à l'occasion de son entrée au Panthéon, accompagnée de son époux, Antoine Veil.

33. Dans le cadre du **CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918**, une célébration marquante a été mise en place à l'Arc de triomphe et une exposition « **Georges Clemenceau, le courage de la République** » retraçait au Panthéon la trajectoire du Tigre.

34. **LE SACCAGE DE L'ARC DE TRIOMPHE** a suscité une vive émotion en France et à l'étranger, manifestant la place privilégiée que ce monument occupe au sein du patrimoine national.



35. Le CMN s'est à nouveau associé à l'opération « **C'EST MON PATRIMOINE !** » du ministère de la Culture qui vise à sensibiliser à l'histoire, à l'histoire de l'art et au patrimoine de jeunes publics issus de zones urbaines considérées comme sensibles.

36. Un partenariat avec les **RESTOS DU CŒUR** a été signé pour favoriser l'accès à la culture des personnes en difficulté.

LES ÉDITIONS DU PATRIMOINE

37. **QUARANTE-SEPT NOUVEAUTÉS** ou éditions mises à jour ont été publiées par les Éditions du patrimoine en 2018.

LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX, PREMIER OPÉRATEUR PUBLIC CULTUREL ET TOURISTIQUE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

- **Plus de 100 monuments** ouverts ou en préparation d'ouverture à la visite avec l'hôtel de la Marine en 2020 et le château de Villers-Cotterêts en 2022
- **61 parcs et jardins** au sein de ses monuments
- **10 269 209** visiteurs en 2018 sur l'ensemble du réseau (+ 8,53 % par rapport à 2017)
- Une ouverture aux publics spécifiques et scolaires
 - 15 monuments et sites labellisés «Tourisme & handicap»
 - 440 117 scolaires accueillis

UN PATRIMOINE VALORISÉ

- 77 opérations de restauration lancées et en cours en 2018
- **29,1 millions €** engagés dans la conservation et l'entretien des monuments et des collections, dont **6,4 millions €** de crédits d'entretien et **2,4 millions €** de crédits d'aménagement
- **114 785 biens culturels** (comprenant les collections du CMN et les dépôts de longue durée) répartis sur 76 monuments, dont **7 800 biens classés** au titre des monuments historiques
- **22 prêts** des collections du CMN dans des expositions en France et à l'étranger
- **400 tournages** dans les monuments dont 20 longs métrages, 20 téléfilms et séries, 15 films publicitaires, 236 documentaires, reportages et émissions (hors presse d'actualité)

LES DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2018

- **141,4 millions €** de dépenses totales,
dont 95,5 millions € en fonctionnement et 45,9 millions € en investissement
- Le fonctionnement du CMN est financé à 86,48 % sur ses ressources propres de **88,5 millions €**, soit 66 % des recettes totales, dont :
 - les droits d'entrée : **57,7 millions €** (65,2 % des ressources propres)
 - les ventes du réseau des 74 librairies-boutiques et du réseau externe pour les Éditions : **15,1 millions €** (17 % des ressources propres)
 - la valorisation domaniale : **11,9 millions €**, dont 3,9 millions € de recettes de bâches publicitaires (13,5 % des ressources propres)
 - le mécénat financier : 77 conventions de mécénat signées en 2018 pour un montant total perçu de **2,7 millions €**, dont le premier versement du mécénat de la Fondation Collection Al Thani s'élevant à terme à 20 millions €, ainsi que 31 000 € de dons de particuliers dont 25 000 € sur la plateforme « Ma pierre à l'édifice »
Le mécénat en nature et en compétence a représenté un complément de 267 000 €
- Les subventions du ministère de la Culture et des autres services de l'État :
 - En fonctionnement : 15,1 millions €
 - En investissement : 29,9 millions €. Une subvention de 15 millions € pour la restauration des monuments historiques pour l'année 2019 a été par ailleurs versée à titre d'avance pour 2018.

LE CMN NUMÉRIQUE

- + de **10,7 millions de pages** vues sur la nouvelle galaxie de près de 100 sites Internet
- **10** nouvelles applications de visite
- **78 cartels numériques** installés dans les monuments du CMN
- Sur les réseaux sociaux
 - **73 000 fans sur Facebook** (+ 20 % par rapport au 1^{er} janvier 2018), 370 posts
 - **55 700 abonnés Twitter** (+ 12 % par rapport au 1^{er} janvier 2018),
plus de 2 900 tweets postés, 22 *live-tweets* lors d'événements
et 15 millions d'impressions sur les tweets en 1 an
 - **35 500 abonnés sur Instagram** (+ 41 % par rapport au 1^{er} janvier 2018),
352 photos postées et 12 *stories*
 - 67 pages Facebook dont 61 pour les monuments,
les 6 autres étant dédiées au CMN, aux Éditions du patrimoine, à la librairie de l'hôtel de Sully,
à la base iconographique Regards, au public sourd ainsi qu'à l'Incubateur du patrimoine
 - 22 comptes Instagram
dont les comptes de l'abbaye de Montmajour, du château d'Azay-le-Rideau,
de l'oppidum d'Ensérune, de l'Incubateur du patrimoine créés en 2018
 - 8 comptes Twitter

**LE PLÉBISCITE
DES MONUMENTS
POINTS DE RENCONTRE
DE TOUS LES PUBLICS
AVEC LES TERRITOIRES**





Pour la première fois dans son histoire, le Centre des monuments nationaux a franchi la barre symbolique des 10 millions de visites pour totaliser 10 236 601 entrées, surpassant le record de fréquentation de l'année 2014. Ce véritable plébiscite des monuments confirme l'attractivité de la France auprès des visiteurs étrangers et l'attachement du public à la culture et au patrimoine. Il est aussi le résultat d'une programmation riche et d'efforts accomplis par l'établissement et ses partenaires pour contribuer au dynamisme culturel et touristique du territoire national.



1. UNE FRÉQUENTATION INÉDITE DANS L'HISTOIRE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Des performances enregistrées dans l'ensemble du réseau

Avec plus de 10,2 millions d'entrées en 2018, la croissance de la fréquentation des sites du CMN s'est poursuivie avec 8 % de visiteurs supplémentaires par rapport à l'année 2017.

Emblème national, l'Arc de triomphe est resté le monument le plus fréquenté du réseau. Il totalise 1 698 139 billets vendus (+ 6,4 % par rapport à 2017). Autre site incontournable du réseau, l'abbaye du Mont-Saint-Michel a accueilli 1 396 531 personnes en 2018 (+ 12,11 %). Avec quelques 1 270 489 visites, la Sainte-Chapelle a enregistré la hausse de fréquentation la plus importante parmi les monuments parisiens avec une progression de 19,81 % par rapport à l'année précédente. Le Panthéon a vu une augmentation de 19,07 % de son public

Double page précédente

Aux portes d'Arles, sur un îlot rocheux émergeant des marais asséchés, l'ancienne abbaye de Montmajour participe chaque été aux Rencontres de la photographie d'Arles.

Page de gauche

La nef du Panthéon avec à la croisée du transept le pendule de Foucault.

Ci-dessus

Les remparts de la cité de Carcassonne.



avec 859 800 entrées. Au château comtal et aux remparts de Carcassonne, 597 200 visiteurs (+ 8,78 %) ont afflué pendant l'année 2018. Les tours de Notre-Dame enregistrent une fréquentation s'élevant à 476 319 personnes (+ 9,2 %). La Conciergerie enregistre 440 490 visites (+ 12,7 %). Le château d'Azay-le-Rideau, qui a été l'objet d'une importante campagne de restauration achevée en 2017, a totalisé 307 200 entrées (+ 9,71 %).

Le château de Vincennes a enregistré 139 200 visites en 2018 (+ 15,20 %). À Angers, le château a dénombré 219 501 visiteurs (3,7 %). Les alignements de Carnac, dont la Maison des mégalithes a été réaménagée en 2018, ont accueilli 39 300 entrées (+ 32,10 %). 27 800 visiteurs ont été dénombrés au château de Voltaire à Ferney, depuis l'achèvement des travaux de restauration du site jusqu'à la fin de l'année. 22 200 personnes ont franchi le seuil de la maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard (+ 24,28 %). Au château de Bussy-Rabutin, qui a été retenu comme l'un des monuments emblématiques du Loto du patrimoine, 30 400 entrées (+ 10,37 %) ont été comptées. L'abbaye de Cluny a été visitée 123 700 fois (+ 6,58 %) en 2018.

Pour célébrer la fréquentation record de l'année 2018, l'établissement a offert des laissez-passer à tous les visiteurs le 19 décembre. Cette proposition invitait les publics à revenir dans les monuments du réseau ou à faire bénéficier leurs proches de ces entrées gratuites.

Le château de Bussy-Rabutin.





1.2 L'optimisation de l'accueil de tous les visiteurs

De nouvelles propositions pour les publics handicapés

Le CMN développe depuis de nombreuses années une politique volontariste en matière d'ouverture de ses monuments à tous les publics. Pour accueillir les publics à mobilité réduite dans d'excellentes conditions, l'établissement a déployé de nouveaux outils pour garantir une médiation adaptée tout en renforçant le confort de la visite des sites. Quatre monuments ont ainsi mené à bien des projets de mise en accessibilité de tous les espaces ouverts à la visite dans le plus grand respect des exigences de la conservation des monuments.

La terrasse de l'Arc de triomphe est désormais accessible à tous grâce à la mise en place d'un élévateur, d'un cheminement spécifique et de rampes permettant une visite confortable. Au monastère royal de Brou, un ascenseur a été installé et de nouveaux dispositifs de médiation en langue des signes et en braille ont rejoint le parcours de visite. À l'occasion de la restauration du château de Voltaire à Ferney, un ascenseur a été aménagé pour desservir tous les niveaux et de nouveaux outils de médiation ont été proposés comme une maquette tactile du château, un plan en relief du domaine ou encore des traductions en langue des signes. Les abords du monument ont aussi été traités pour faciliter la circulation de tous. Les personnes à mobilité réduite peuvent désormais accéder à la terrasse de la Maison des mégalithes de Carnac, grâce à un nouvel ascenseur. La terrasse a aussi été équipée d'une table d'orientation pensée pour être utilisée par tous les publics. Une borne multimédia destinée aux déficients visuels, intellectuels et aux malentendants a été installée et des maquettes tactiles présentant des menhirs, un dolmen et un tertre ont complété le parcours.

Après 18 mois de travaux, la Maison des mégalithes de Carnac a rouvert avec des conditions d'accueil du public améliorées.



Un ouvrage tactile pour les malvoyants

Dans la collection « **SENSITINÉRAIRES** » destinée aux malvoyants, un nouveau titre consacré à la villa Cavrois a été publié en 2018 grâce au mécénat de la Fondation Bettencourt Schueller. Cet ouvrage est une invitation à découvrir la réalisation de Robert Mallet-Stevens du bout des doigts. Les concepteurs de ce livre ont restitué, au profit de ceux qui ne peuvent les appréhender par la vue, les volumes, les formes architecturales et les décors de la villa. Il s'agissait aussi de valoriser la diversité des matériaux du monument, du marbre à l'acier brossé.



La refonte du site Internet «Accueil pour tous» dédié à l'accessibilité des monuments a débuté en 2018. L'objectif de ce travail est de présenter un nouveau design respectant les normes d'accessibilité et d'offrir des contenus accessibles à toutes les personnes en situation de handicap souhaitant visiter les monuments et mieux connaître le CMN.

La mise en œuvre de dispositifs dédiés aux jeunes publics

Le CMN a poursuivi son engagement en faveur de l'éducation des jeunes publics en 2018. L'établissement a développé une offre bénéficiant à plus de 440 000 élèves. En outre, il a continuellement cherché à s'adapter aux attentes et aux besoins des professionnels de l'éducation. Un effort particulier a ainsi été fourni pour harmoniser l'ensemble des supports pédagogiques et faciliter leur diffusion via le portail en ligne Éduthèque.



Le succès de la manifestation « Monument Jeu d'Enfant »

Parmi les opérations de terrain conduites par les équipes de l'établissement, «Monument Jeu d'Enfant», manifestation à destination des publics familiaux, s'est déployé dans 50 monuments du réseau du CMN. Pour la 20^e édition de cette opération en 2018, l'établissement a proposé une nouvelle programmation à destination des jeunes publics qui sont devenus le temps d'une journée notamment archéologues, forgerons ou druides. Cette programmation participative a été l'occasion de raconter l'histoire des monuments sur un mode pluridisciplinaire avec de nombreux ateliers : jeux de piste, visites théâtralisées, lectures de contes ou encore découvertes de cabinets de curiosités.

La manifestation « Contes & Histoires » a de nouveau été programmée dans 31 monuments à la fin de l'année 2018 pour proposer aux enfants des enquêtes, des lectures de contes, des ateliers créatifs et gourmands dans le contexte des fêtes de Noël.

Plusieurs manifestations ont encore été l'occasion de rassembler un public familial, notamment les expositions « Lanternes magiques et fantasmagories », « Les Chambres des merveilles » ou « Il était une forêt » qui proposaient aux enfants de déployer leur imagination grâce aux monuments.

Comme les années passées, le CMN s'est associé au déploiement de la manifestation nationale « C'est mon Patrimoine! » en partenariat avec le Commissariat général à l'égalité des territoires. Cette opération sensibilise au patrimoine des jeunes issus de zones urbaines sensibles pendant des visites insolites et des activités pluridisciplinaires (ateliers, visites théâtralisées, jeux de piste, lectures, danse ou performances) pour offrir une expérience patrimoniale de qualité à des publics qui sont parfois tenus à l'écart de la vie culturelle.

Le 30 novembre 2018, le CMN a mis le Panthéon à la disposition de la finale d'Eloquentia, un programme étudiant organisant des formations et des concours consacrés à l'art oratoire.



L'opération « C'est mon patrimoine » à la Conciergerie.

« Contes & Histoires » au château d'Angers.



2. UNE PROGRAMMATION CULTURELLE AMBITIEUSE ET ATTRACTIVE

2.1 Le déploiement d'initiatives transversales dans le réseau du CMN

La saison culturelle « Sur les murs, histoire(s) de graffitis »

À la suite de la saison culturelle « En lices! » en 2017 qui offrait un nouveau regard sur la tapisserie dans les monuments nationaux, l'établissement a déployé tout au long de l'année 2018 une manifestation « Sur les murs, histoire(s) de graffitis ». 9 sites du réseau du CMN ont présenté des expositions liées à ce thème : les châteaux de Pierrefonds, de Vincennes et d'If, les tours de La Rochelle, l'abbaye de Montmajour, le fort Saint-André, les tours et les remparts d'Aigues-Mortes, le site archéologique d'Ensérune et le Panthéon.

L'exposition « Histoire(s) de graffitis » au château de Vincennes assurait la synthèse scientifique de cette manifestation transversale en proposant une réflexion sur l'histoire des graffitis présents au château de Vincennes et dans les autres monuments du CMN. Des visites thématiques ont été proposées au Panthéon pour faire découvrir les nombreux graffitis présents dans les hauteurs de la coupole qui ne sont habituellement pas accessibles aux visiteurs.

À partir du mois de septembre 2018, les grandes figures honorées au Panthéon ont investi les environs du monument dans le parcours « Illustres! C215 autour du Panthéon » réalisé en collaboration avec l'artiste C215. En accord avec la mairie du Ve arrondissement, des portraits de vingt personnalités ont été disposés aux alentours du monument. Une exposition dans la crypte accompagnait ce travail.

Un ouvrage publié aux Éditions du patrimoine et un site Internet ont accompagné cette saison culturelle.



L'exposition « Histoire(s) de graffitis » au château de Vincennes.



L'exposition « Illustres! C215 autour du Panthéon » a investi les environs du monument.

La programmation de spectacles vivants

Pour la quatrième édition de « Monuments en mouvement » en 2018, 17 sites du CMN sont entrés dans la danse. Avec une programmation enrichie, le Centre offrait au public des créations de jeunes espoirs et d'artistes reconnus du monde de la danse et du cirque contemporain. Aux côtés de la Conciergerie, de l'hôtel de Sully, du château d'Angers, du château d'If, du domaine national du Palais-Royal, de la villa Cavrois et du monastère royal de Brou, de nouveaux monuments ont contribué à cette programmation, tels que les châteaux de Carrouges, d'Azay-le-Rideau, de Bouges, de Vincennes, la maison de George Sand à Nohant, le fort Saint-André, le site de Mont-Dauphin ou les abbayes de La Sauve-Majeure, de Montmajour et du Thoronet.

Le spectacle de Cyril Teste développé avec Isabelle Adjani a été particulièrement remarqué en 2018. Ces deux artistes ont reçu carte blanche pour habiter les espaces de la villa Cavrois, dans le cadre d'un partenariat de l'établissement avec le Théâtre du Nord. Yann Frisch a investi le château de Carrouges, Yvann Alexandre a développé « Origamis, éclats performatifs » au château d'Angers, Béatrice Massin et ses danseurs baroques ont performé dans les jardins du château de Bouges, Tatiana Julien a invité les spectateurs à entrer en « Turbulences » au château de Vincennes, le groupe urbain d'intervention dansée d'Angelin Preljocaj s'est produit dans les abbayes de Montmajour et du Thoronet et Arthur Perole a proposé un « Ballroom » au château d'If.

En 2018, le CMN a orchestré une large programmation de concerts dans les monuments. Il a ainsi organisé les Festes Baroques au château de Cadillac et l'opération Musique en Cour aux tours et aux remparts d'Aigues-Mortes. Un concert de William Christie s'est tenu à la maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard au début de l'été et Omar Hasan a présenté son *Café tango* au château de Villeneuve-Lembron au mois d'août. Le site de l'abbaye de Cluny a accueilli une création d'Erik Truffaz en coproduction avec le festival



Plus qu'un simple spectacle, « La Grande Épopée » au château de Châteaudun a de nouveau créé, pour sa deuxième édition, un lien unique avec le territoire.



Concert des Arts Florissants de William Christie à la maison de Georges Clemenceau de Saint-Vincent-sur-Jard.



Isabelle Adjani a ouvert la saison
« Monuments en mouvement »
avec le metteur en scène Cyril Teste
à la villa Cavrois.

Marseille Jazz des cinq continents et le palais du Tau a programmé les suites pour violoncelle seul de Bach par Marc Coppey. La Compagnie des Menus-Plaisirs du Roy a continué d'interpréter un manuscrit composé par Lully, Rameau ou Marin Marais pour être joué spécialement au château de Talcy. Prêtée au CMN, cette précieuse archive a été présentée au public. Après les soirées musicales « Arties #2 » à Bussy-Rabutin, un concert de Jordi Savall s'est tenu dans le monument au début de l'automne.

Le Centre a aussi accueilli des manifestations musicales tout au long de l'année. L'Orchestre de chambre de Paris a donné trois concerts dans le jardin de l'hôtel de Sully et les solistes de l'Orchestre des Champs-Élysées ont interprété des œuvres majeures de Debussy aux tours de La Rochelle. Les Soirées lyriques de Sanxay, le Festival Chopin à Nohant, le Festival Via Aeterna à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, le Printemps de Bourges au palais Jacques-Cœur ont été des rendez-vous importants pour les sites du CMN. Des partenariats avec le Festival de Saint-Denis, le Festival de Saint-Céré aux châteaux de Castelnaud-Bretenoux et de Montal, Rock en Seine au domaine national de Saint-Cloud, les Rencontres internationales de musique médiévale à l'abbaye du Thoronet ou les Francofolies aux tours de La Rochelle ont été des occasions d'écouter une grande diversité de genres musicaux dans les monuments.

2.2 Des propositions artistiques ambitieuses

La richesse des expositions d'art moderne et contemporain

Les manifestations d'art moderne et contemporain ont fait l'objet d'un travail important de la part des équipes de l'établissement en 2018. Dans le cadre des Rencontres d'Arles et en partenariat avec le Musée national Picasso, le CMN a présenté à l'abbaye de Montmajour l'exposition « Godard – Picasso : collage(s) » qui explorait les liens noués entre l'œuvre du peintre et celle du cinéaste.

Plusieurs manifestations d'art contemporain ont été attentivement remarquées par les publics du Centre des monuments nationaux en 2018. La première d'entre elles est sans doute le « Détournement » de la Seine qu'a proposé Stéphane Thidet à la Conciergerie. Cette installation spectaculaire, d'un artiste qui a souvent travaillé avec les éléments naturels, évoquait l'inondation du monument par la Seine lors de la crue de 1910. À l'aide d'un dispositif technique élaboré, ce méandre éphémère invitait le public à une déambulation au fil de l'eau à travers le monument. Du 30 mars au 31 août, l'installation a totalisé 224 500 visites.

Le Centre a invité Bettina Rheims au château de Vincennes pour présenter son exposition « Détenues » qui a enregistré 36 868 visiteurs du 9 février au 30 avril. La photographe a travaillé avec le soutien de l'administration pénitentiaire sur la représentation de la féminité dans les espaces de privation de liberté et d'enfermement. L'exposition a ensuite été présentée au château de Cadillac.

L'exposition « Godard – Picasso : collage(s) » à l'abbaye de Montmajour.





L'exposition « Détenues » de Bettina Rheims dans la sainte-chapelle du château de Vincennes.

Page de droite

« Détournement », la spectaculaire installation de Stéphane Thidet à la Conciergerie.

Pour célébrer les vingt ans du classement de la cité et des remparts de Carcassonne au patrimoine mondial de l'Unesco, une installation de taille monumentale a été mise en place par l'artiste Felice Varini. Cette opération a été réalisée dans le cadre du projet « In Situ » avec l'association Passe Muraille.

Parmi les nombreuses autres propositions du Centre en matière d'art contemporain, il est aussi possible d'évoquer le travail du street artist Le Diamantaire, présenté à la Chapelle expiatoire et inauguré dans le cadre de la Nuit blanche en partenariat avec la mairie du VIII^e arrondissement de Paris. « Madame Air », une création de l'artiste photographe Anne-Lise Broyer, a été déployée à la maison de George Sand à Nohant puis au musée de la Vie romantique à Paris dans le cadre d'un partenariat noué à l'occasion de la réouverture de cette institution.



La disparition de Geneviève Bonnefoi

L'année 2018 a aussi été marquée par la disparition de Geneviève Bonnefoi, critique d'art généreuse et passionnée. Avec Pierre Brache, elle s'est employée à sauver l'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue de la ruine. Devenus propriétaires du site, ils ont rassemblé une importante collection d'œuvres d'art des années 1945 à nos jours, léguée à la Caisse nationale des monuments historiques en 1973 en même temps que l'abbaye. Avec la disparition de Geneviève Bonnefoi en 2018, l'établissement a reçu l'entière responsabilité du monument et de la collection. Un hommage sera rendu à cette aventure artistique en 2019, en même temps que sera lancé un projet d'exposition permanente de la collection au sein de l'abbaye.



La variété des manifestations explorant l'histoire des monuments

Plusieurs expositions invitaient le public à découvrir de nouveaux aspects de l'histoire des monuments. À l'occasion du 3^e forum de la bande dessinée organisé en partenariat avec la Ville de Saint-Rémy-de-Provence et dans le cadre du festival Arelate, le site archéologique de Glanum et l'hôtel de Sade ont présenté l'exposition « Dans la Rome des Césars » de Gilles Chaillat, en partenariat avec Chantal Chaillat et les éditions Glénat.

Conçue en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, l'exposition « Le roi Arthur, une légende en images », organisée au château de Pierrefonds, présentait des projections d'enluminures médiévales afin de retracer la légende de la Table ronde et de la quête du Graal.

Le monastère royal de Brou a évoqué la collection de Marguerite d'Autriche en réunissant des peintures de primitifs flamands de Jan Van Eyck à Bernard Van Orley.

Le CMN a inauguré l'exposition « La splendeur retrouvée de la basilique Saint-Denis. François Debret (1777-1850), architecte romantique » pour faire découvrir aux visiteurs une phase méconnue de la restauration de la basilique, celle de la première moitié du XIX^e siècle, avant l'intervention de Viollet-le-Duc.

Au château de Montal, le Centre a présenté avec le musée Fenaille de Rodez l'exposition « Maurice Fenaille, Auguste Rodin, Emile Matrucho, les bons génies du château de Montal ».

Une collaboration renouvelée avec le château de Versailles



Partenaires depuis 2014, le CMN et le château de Versailles ont prolongé leur collaboration en 2018 pour présenter une exposition de portraits du XVII^e siècle au château de Bussy-Rabutin. « La galerie des beautés de Louis XIV » a été découverte par 16 300 visiteurs. Dans le cadre du 400^e anniversaire de la naissance du comte Roger de Bussy-Rabutin en 2018, une autre exposition, « Bussy-Rabutin et le 7^e art », a été présentée en partenariat avec la Cinémathèque française. La correspondance de Bussy-Rabutin a aussi fait l'objet d'une exposition.



Des images prises par des photographes militaires français en 1917 provenant de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense et de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine ont été présentées à la villa Kérylos. Cette exposition, proposée par l'École française d'Athènes, réunissait des images spectaculaires de la capitale grecque.

L'exposition « Le roi Arthur, une légende en images » au château de Pierrefonds.

L'exposition « Tous à la plage » de la Cité de l'architecture et du patrimoine, qui a été adaptée pour être présentée à la tour de la Chaîne à La Rochelle, étudiait la conquête progressive des bords de mer par les vacanciers. Le CMN a aussi dédié une exposition à l'architecture de la villégiature dans les jardins de la villa Savoye.

Au château de Champs-sur-Marne et à la villa Kérylos, des costumes historiques ont été exposés grâce à une collaboration avec l'association « La Dame d'Atours ». Les parcours de visite étudiaient notamment la question des modes féminines et masculines du début du xx^e siècle.



Costumes historiques du début du xx^e siècle présentés dans le parcours de visite de la villa Kérylos.

3. LA POURSUITE DE LA STRATÉGIE D'ANCRAGE TERRITORIAL DES MONUMENTS

3.1 Une politique de partenariats construite à l'échelle locale

Le CMN conduit une politique d'enracinement des monuments dans leurs territoires en suscitant de nombreuses collaborations avec les élus, les acteurs touristiques, culturels ou sociaux à proximité des monuments. C'est grâce à la poursuite de cette démarche résolument collaborative et ouverte que l'établissement s'est positionné en 2018 comme un acteur majeur d'une politique patrimoniale adaptée à l'ensemble du territoire national.

La politique de conventionnement avec les institutions chargées du tourisme à l'échelle locale et régionale s'est renforcée en 2018. En tout et pour tout, près de 120 partenariats ont été signés ou renouvelés avec l'ensemble des acteurs territoriaux. Cet important travail de collaboration a d'abord été mené auprès du réseau institutionnel du tourisme, particulièrement des offices de tourisme, des comités départementaux et régionaux du tourisme mais aussi auprès des chambres de commerce et d'industrie ou des agences de développement touristique. Les liens ont été significativement renforcés avec les offices de tourisme de Cluny et du Mont-Saint-Michel par la signature de partenariats cadres visant à renforcer la collaboration et leur visibilité auprès des touristes internationaux. L'établissement s'est rapproché de sites culturels privés, de groupements hôteliers, de fédérations départementales comme les Gîtes de France ou les associations et les entreprises publiques ou privées.

Une collaboration renforcée avec le Réseau des Grands Sites de France

Le CMN et le Réseau des Grands Sites de France ont signé à Aigues-Mortes une convention de partenariat pour mettre en place un dialogue durable entre patrimoine paysager et bâti. Cette collaboration favorise les échanges en matière de gestion, de protection et de valorisation des sites et monuments tant pour les sites qu'ils administrent en commun, notamment les sites de Carcassonne et d'Aigues-Mortes, que pour les autres. Le CMN et le RGSF se sont également engagés à coopérer dans le cadre d'actions menées au plan international au sein du Pôle francophone de formation et d'échanges des gestionnaires de sites patrimoniaux, animé par le RGSF et dont le CMN est membre. Ce Pôle anime un réseau de 118 gestionnaires de sites naturels ou culturels en poste, issus de 35 pays.



Des partenariats de partage de visiteurs ont été poursuivis ou engagés, qu'il s'agisse d'entrées jumelées, triplées et de tous les billets s'inscrivant dans une dynamique territoriale plus vaste. À titre d'exemple, la villa Cavrois a mis en place en 2018 des billets jumelés avec la Manufacture de Roubaix et avec le musée de la Piscine. Un partenariat de renvoi des visiteurs a aussi été engagé avec le Louvre-Lens. Un jumelage entre le château de Voltaire à Ferney et le Fort l'Écluse a rapproché l'action du CMN et celle de la communauté de communes du Pays de Gex. Le palais du Tau à Reims a proposé pour la première année un billet jumelé avec les caves de champagnes Taittinger. L'établissement a apporté sa contribution active aux City Pass déjà proposés au public et formulé de nouvelles offres pensées à l'échelle territoriale. Le Centre a ainsi rejoint le City Pass Dijon, le dispositif Chartrexpériences et le Billet Villeneuvois proposé par Villeneuve-lez-Avignon. Le CMN s'est également associé au nouveau dispositif Culture/Nature de la communauté de communes Vendée Grand Littoral, spécifiquement pensé pour des écoliers.

Pour renforcer son action au cœur des dynamiques territoriales, le CMN s'est à nouveau rapproché des services de l'État et des organismes publics culturels et patrimoniaux. Les directions régionales des Affaires culturelles et les Fonds régionaux d'art contemporain se sont révélés des partenaires essentiels de l'action du CMN. Ainsi, la Drac de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le FRAC et le Mucem ont participé à la mise en place de l'exposition de David Renaud « Le temps de l'île » au cours d'un programme de résidence collective dont l'artiste a bénéficié. Avec le FRAC Occitanie Montpellier et les Abattoirs de Toulouse, huit artistes contemporains ont investi le fort Saint-André pour l'exposition « Extensions de graffitis, collections des FRAC ». Les œuvres prenaient tout leur sens face aux nombreux graffitis historiques présents dans le fort. Une exposition « Jean-Louis Delbès » à la place forte de Mont-Dauphin a été réalisée en partenariat avec le FRAC PACA.

Dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine, le département de la Seine-et-Marne, accompagné des associations et des collectivités, a proposé un festival destiné à mettre en valeur son patrimoine et notamment le château de Jossigny. Le monument, exceptionnellement ouvert au public, a été partiellement remeublé pour cette occasion.

Un projet de résidence de l'artiste japonais Kôichi Kurita a été rendu possible grâce à la collaboration des collectivités territoriales camarguaises, notamment le conseil départemental du Gard, le Syndicat mixte de la Camargue Gardoise, la Ville d'Aigues-Mortes, la Ville de Saint-Gilles et le Grand Domaine du Littoral-Listel. L'artiste a été invité à conduire un projet d'inventaire de la terre camarguaise, témoignant de la diversité chromatique des sols de la région et de leur beauté naturelle. Ce projet donnera lieu à une grande exposition en 2019.



L'artiste japonais Kôichi Kurita devant les remparts d'Aigues-Mortes.

Acteurs bénévoles dans l'escalier d'honneur du château de Champs-sur-Marne pour le spectacle immersif « Le Grand Réveillon ».



3.2 La construction du dialogue des monuments avec leurs environnements

La fidélisation des publics, un enjeu de dynamisme territorial

L'établissement a approfondi l'ancrage territorial des sites en proposant des manifestations à l'échelle locale pour renouveler les expériences de visite du public de proximité. La fidélisation des publics a impliqué la construction d'un dialogue renouvelé avec tous les visiteurs.

À ce titre, trois nouveaux spectacles nocturnes ont été proposés à la nuit tombée. « Les Chroniques du Mont », produit par Bruno Seillier et Amadio, ont attiré plus de 47 000 spectateurs pendant la période estivale. La cité de Carcassonne a également accueilli pour la première fois un spectacle, « Carcassonne, le songe d'un architecte », qui a rassemblé plus de 26 000 spectateurs en un mois. La commune de Carnac et le CMN ont aussi présenté au public le spectacle nocturne inédit « Skedanoz » du groupe ZUR qui interrogeait la disposition des alignements de Carnac. Cette manifestation a été vue par plus de 4 600 spectateurs au cours de quatre soirées en juillet 2018. Les « visites

Escape game au château de Vincennes.



nocturnes et balades médiévales » au fort Saint-André, en lien avec l'office de tourisme du Grand Avignon, ont mis en place des visites du monument en petits groupes qui proposaient une approche plus intime du site. « Les nocturnes de Villeneuve-Lembron », « Les soirées contées à Carnac » ou « Les passeurs de légende » au cloître de la Psalette ont témoigné de l'intérêt réel des publics pour cette découverte originale du patrimoine.

En 2018, l'établissement a proposé des modes alternatifs de découverte des sites. Les visites guidées à la lampe torche ont été à nouveau programmées au Panthéon et à la cathédrale d'Amiens. Des propositions de visite plaçant le public au cœur de parcours interactifs ont aussi été mises en place. Des *escape games* et des



Visiteurs au château de Villeneuve-Lembron.

murder parties ont ainsi reçu un réel succès à la Conciergerie, aux châteaux de Vincennes, de Châteaudun, d'Angers, à la cité de Carcassonne ou au fort de Mont-Dauphin. Les soirées « Crimes au Palais » proposées au palais Jacques-Cœur à Bourges ont attiré un large public.

Deux spectacles participatifs de grande ampleur ont été proposés par la société Polaris et mis en scène par son président, Charles Mollet. « La Grande Épopée » a été à nouveau programmée au château de Châteaudun en mai 2018. Une centaine de bénévoles reconstituaient le quotidien de Jean de Dunois, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc.

À l'occasion des fêtes de fin d'année 2018, le château de Champs-sur-Marne a fait vivre à ses visiteurs un « Grand Réveillon » de jour et de nuit. Le public était invité à remonter le temps et à découvrir une succession de tableaux animés évoquant un réveillon chez les Cahen d'Anvers, les derniers propriétaires du monument. Environ 700 bénévoles ont contribué à la mise en place de cet événement qui a reçu un grand succès auprès du public.

La quatrième édition des Historiades de Salses a été une occasion de parcourir le ^{xvii}^e siècle avec des spectacles de reconstitution de combats de mousquetaires, de découverte de la stratégie militaire, de fauconnerie ou de tir à l'arc à cheval. De nouvelles troupes de comédiens et d'artisans ont animé des ateliers de frappe de monnaie, de fonte de balles, de taille de pierre, d'héraldique, de coiffure médiévale pendant ces deux jours qui ont encore été accompagnés d'un marché artisanal.

L'installation d'un village napoléonien dans le parc de Rambouillet proposait une immersion au cœur du Premier Empire. Un spectacle de reconstitution de la Grande Armée au château de Maisons-Laffitte a rassemblé de nombreux partenaires tels que la Ville de Maisons-Laffitte, l'office de tourisme, l'Association du Syndicat du Parc ou la société France-Galop, pour une journée où les visiteurs se sont mêlés aux lanciers et aux grenadiers de la Grande Armée.

Découverte des techniques
de combats médiévaux aux château
et remparts de la cité de Carcassonne.



Au palais du Tau à Reims, aux remparts d'Aigues-Mortes et de Carcassonne, aux châteaux de Châteaudun et de Pierrefonds, des tournois de béhourd proposaient de découvrir des techniques de combats médiévaux, sous la supervision de la Fédération française de béhourd.

Les visiteurs des monuments ont également été invités à se rassembler autour d'une dizaine de marchés de pays tout au long de l'année. Au domaine de George Sand à Nohant, à l'abbaye du Thoronet ou au château d'Aulteribe, les marchés de Noël ont été des lieux de convivialité et de mise en valeur des produits des territoires des monuments. À Reims, le marché de Noël se déployait aussi au palais du Tau, avec des ateliers consacrés aux enfants ou des boutiques d'artisans locaux. La 9^e édition de « Folie des plantes, des fleurs et des arts » au château de Bouges rassemblait des amateurs de plantes et de savoir-faire verts. Organisée par l'association Les journées des Plantes & Art du Jardin, la quatrième édition de la fête d'Automne au château de Jossigny en 2018 était l'occasion de découvrir les propositions de la soixantaine d'exposants pépiniéristes, paysagistes ou producteurs réunis dans le théâtre de verdure du domaine de Jossigny.

Des coureurs à la découverte du patrimoine

Tout au long de l'année 2018, l'établissement a participé à l'organisation de courses pédestres qui créent des liens entre les monuments et leurs territoires géographiques. Le Centre s'est investi dans la seconde édition des « Foulées du Bocage carrougien », manifestation qui bénéficiait à l'association Mieux Vivre avec le Syndrome de Joubert. La troisième édition du « Trail de l'Archange » a reçu plus de 3 000 marathoniens dans la baie du Mont-Saint-Michel. Le « Grand Raid Cathare », au départ de la cité de Carcassonne, proposait cinq courses adaptées à tous les niveaux des coureurs. La « Corrida de Rambouillet », les « Foulées de Bourges », la « Course des deux châteaux, Pierrefonds-Compiègne » ou la course du Guil Trail Club à Mont-Dauphin ont été reconnues comme des initiatives propices à la découverte des monuments dans leurs environnements naturels plus vastes.

Le CMN a aussi apporté sa contribution à la mise en place de la 10^e édition des Gay Games en août 2018. Un concert programmé à l'occasion de cet événement quadriennal a été organisé au domaine national du Palais-Royal.

L'ancrage des monuments dans leurs sites naturels

Parmi les monuments que gère le CMN, 62 d'entre eux sont insérés dans des espaces naturels de grande qualité. La diversité de ces parcs, jardins et espaces forestiers, tant par leur composition que par leurs caractéristiques historiques et botaniques, est particulièrement riche. Réparti sur l'ensemble du territoire et couvrant plus de 3 000 hectares, ce patrimoine vivant constitue un atout important de l'établissement en termes d'offre culturelle et patrimoniale. Sa valorisation a été l'une des missions de l'établissement en 2018.

La 16^e édition de la manifestation nationale « Rendez-vous aux jardins » organisée par le ministère de la Culture avait pour thème « l'Europe des jardins » en 2018. Le CMN s'est à nouveau illustré dans la programmation de cette opération par les ateliers et les rencontres mises en place dans les parcs et les jardins qui lui sont confiés.

Plusieurs sites du Centre ont à nouveau fait l'objet d'une collaboration renforcée avec la Ligue de protection des oiseaux en 2018. De nouvelles opérations pour présenter la faune locale ont été développées. Au château d'Assier, « Toil'o'ween et faune cavernicole » associait la soirée du 31 octobre à des médiations consacrées à la découverte d'espèces parfois mal-aimées, comme les chauves-souris, les crapauds ou les araignées, à destination de publics familiaux. Le site gallo-romain de Sanxay proposait aussi des activités à destination des familles autour de la nature. « Une histoire de feuilles et de plumes » explorait les liens existants entre les arbres et les oiseaux. « En quête de nature » favorisait une meilleure observation du paysage et une écoute attentive de l'environnement. Des visites spécifiquement dédiées à la protection de la faune ont aussi été organisées à la place forte de Mont-Dauphin.



Gay Games au domaine national du Palais-Royal.

L'inauguration du potager historique du château de La Motte Tilly

Le Centre a inauguré le potager historique du château de La Motte Tilly grâce à un partenariat mis en place avec l'association Chlorophylle, qui conçoit le maraîchage comme un outil d'insertion sociale et professionnelle. Le potager du château, labellisé « Agriculture biologique », a été entièrement réhabilité avec des variétés anciennes de fruits et de légumes, ainsi que des plantes aromatiques.



Le domaine national du château d'Angers a effectué un nouvel effort en matière d'innovation et de développement durable. Dans le cadre d'un partenariat avec le lycée du Fresne, des étudiants ont suivi un chantier école en aménagement paysager. Avec le soutien du mécénat des entreprises angevines Premier Tech Horticulture et La Ferme de Sainte-Marthe, ils ont redonné au potager tout son relief.

Le diagnostic écologique du domaine national de Saint-Cloud a été achevé en 2018 après un inventaire de trois années qui étudiait la biodiversité de l'écosystème du site en vue de définir un mode de gestion toujours plus écologique.

Le CMN, en partenariat avec la chaire « Réutilisation et création architecturale dans le patrimoine bâti et paysager » de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, a mené des actions pour étudier les potentialités de création ou de restitution d'ensembles végétalisés en lien avec l'architecture des monuments. Par ailleurs, l'établissement a poursuivi sa réflexion sur l'assainissement des produits d'entretien courant dans les monuments et a généralisé l'usage du tri sélectif dans tous les services du siège.

Page de droite

Bénévoles dans les cuisines et la salle à manger des enfants du château de Champs-sur-Marne pour le spectacle immersif « Le Grand Réveillon ».

Journée citoyenne au domaine national du château d'Angers.





**LA RECONNAISSANCE DU CMN
EN TANT QUE PREMIER
OPÉRATEUR ENTREPRENEUR
D'INGÉNIERIE CULTURELLE
ET PATRIMONIALE EN FRANCE**







Le CMN a fourni de nouvelles preuves de sa capacité de mener à bien des chantiers d'ampleur en 2018. Des restaurations importantes comme celle du château de Voltaire à Ferney, l'élargissement du réseau à de nouveaux monuments comme le château de Villers-Cotterêts ou le développement d'initiatives innovantes comme celle de l'Incubateur du patrimoine constituent de véritables réussites collectives pour l'établissement et ses partenaires. L'ensemble de ces réalisations affirment la pertinence du modèle du Centre pour répondre aux défis culturels et patrimoniaux des sites qui lui sont confiés.

1. LA CONDUITE DE GRANDS PROJETS DE CONSERVATION

1.1 Des chantiers de restauration emblématiques

L'achèvement des travaux au château de Voltaire et au monastère royal de Brou

Le château de Voltaire à Ferney dans l'Ain a bénéficié d'une campagne de restauration importante, inaugurée le 30 mai 2018 à l'occasion du 240^e anniversaire de la mort du philosophe en présence de M. Emmanuel Macron, Président de la République, accompagné de Mme Brigitte Macron et de Françoise Nyssen, Ministre de la Culture. 9,7 millions d'euros ont été engagés pour réhabiliter

Double page précédente

Le château de Voltaire à Ferney le jour de sa réouverture au public.

Page de gauche

La colonne de Juillet, place de la Bastille à Paris.

Ci-dessous

M. Emmanuel Macron, Président de la République, Mme Brigitte Macron, Mme Françoise Nyssen, Ministre de la Culture, entourés des équipes du CMN, des élus et représentants de l'État, à l'occasion de la réouverture au public du château de Voltaire à Ferney.



Page de droite, en haut

Nouveau centre d'interprétation dans les appartements de Marguerite d'Autriche au monastère royal de Brou.

Page de droite, en bas

Espace accueil-billetterie de la Maison des mégalithes de Carnac.

intégralement le monument entre 2016 et 2018, au cours d'un chantier qui portait tant sur l'extérieur du monument que sur ses intérieurs. Après un travail de dépollution du site, les toitures du corps central et des deux pavillons ont été restaurées. Toute la charpente a fait l'objet d'une révision d'ampleur. Les façades du château, qui souffraient de pathologies et de pertes de matière, ont elles aussi reçu un soin particulier. Elles ont bénéficié d'un nettoyage de leurs parements et de leurs enduits. Les menuiseries n'ont été remplacées que lorsque leur état ne permettait pas une restauration. Les anciens communs jusqu'ici fermés au public ont été aménagés pour être dédiés à des expositions temporaires ou à des ateliers pédagogiques.

Le monastère royal de Brou a fait l'objet d'une campagne de travaux s'élevant à plus de 4 millions d'euros. Après un diagnostic complet, toutes les pathologies du monument ont été traitées. Les tombeaux princiers ont aussi fait l'objet d'une restauration importante pour la première fois. Parallèlement, le nouvel aménagement des appartements de Marguerite d'Autriche a permis l'ouverture au public des espaces restaurés. Des outils audiovisuels et numériques font mieux connaître la fondatrice du monument et son époque. Les travaux de réhabilitation des salles de l'aile ouest et de la salle des États ont remis ces espaces dans leurs dispositions d'origine.

L'inauguration de la Maison des mégalithes et de la maison de Georges Clemenceau

Au terme d'un chantier de plus de deux ans, la nouvelle Maison des mégalithes de Carnac a été inaugurée le 7 avril 2018. La campagne de travaux avait pour but d'améliorer le confort de la visite, la qualité de l'accueil des publics et d'enrichir l'expérience et la compréhension du site. L'espace d'interprétation a fait l'objet d'un réaménagement intérieur complet. Le parcours permet d'approfondir la découverte des mégalithes avec la projection d'un film et une vision panoramique depuis la terrasse.

Le nouveau bâtiment d'accueil de la maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard.



Le CMN a mis en service en 2018 le nouveau bâtiment d'accueil de la maison de Georges Clemenceau, en travaillant étroitement avec la Ville de Saint-Vincent-sur-Jard. L'espace offre désormais une billetterie, une boutique, une salle de médiation, ainsi que des espaces consacrés aux agents. À l'intérieur, les parements en béton brut gris clair lisse sont adoucis par le mobilier dessiné qui accompagne le volume de la nef et le parquet en chêne clair. Ce projet d'architecture, idéalement intégré au site, introduit mieux qu'auparavant les publics à la visite.



1.2 La poursuite des travaux de conservation des monuments et des collections

La restauration de la colonne de Juillet et de l'hôtel de la Marine

La colonne de Juillet a fait l'objet d'un important programme de restauration qui s'est achevé en 2018. Si l'escalier en métal et le fût du monument présentaient encore un bon état de conservation au début du chantier, ce n'était plus le cas de sa base en maçonnerie, qui avait souffert du climat parisien. Les eaux de pluie s'infiltraient par les terrasses jusqu'aux fondations, détériorant la structure et les décors du monument. L'essentiel des travaux s'est concentré sur l'étanchéité des terrasses dont le revêtement de couverture a été refait avant que la restauration du décor ne soit entamée. Le CMN a ensuite traité les maçonneries et les éléments en bronze, les vitraux de la galerie circulaire, les grilles et les mosaïques. Le public pourra découvrir ce monument en 2019, dès que son accès sera rendu possible par les travaux de réaménagement de la place de la Bastille menés par la Ville de Paris.

L'achèvement de la restauration des façades et des couvertures de l'hôtel de la Marine en 2018 a constitué une avancée décisive dans le chantier de reconfiguration du monument. Le travail mené pour conserver l'ensemble des façades sur rues et sur cours, les menuiseries, les sculptures ou les couvertures a permis de retrouver les dispositions d'origine du bâtiment, notamment dans les cours avec la réouverture de la galerie extérieure dans la cour d'honneur. Le chantier visant à supprimer les nombreux éléments modernes à l'intérieur de l'hôtel s'est achevé. La restauration des cours et des intérieurs de l'hôtel a débuté en 2018, en vue de l'ouverture au public. Les travaux des espaces mis en location et ceux dédiés à la gastronomie ont été entamés, dans le plus grand respect de la restitution de leurs volumes d'origine et de leur distribution initiale. Les consultations liées à l'occupation de ces espaces ont aussi été lancées en 2018.



Restauration des grands appartements de l'hôtel de la Marine.



Mobilier composant la chambre du duc de Gaète présenté dans les anciens appartements de Napoléon I^{er} au château de Rambouillet.

L'enrichissement des collections

Le CMN a poursuivi en 2018 son active politique de remeublement et d'enrichissement des collections, grâce à des dépôts, à des dons et à des acquisitions, fondés sur l'histoire des monuments et inscrits dans des programmes de restauration immédiats ou à venir. En vue de remeubler la villa Cavrois avec son mobilier d'origine, le Centre a acquis quinze meubles et objets conçus par Robert Mallet-Stevens pour la villa. Ces objets, une enfilade provenant de la chambre des parents, neuf chaises de la salle à manger, une paire de fauteuils à oreilles du hall-salon, un tabouret de la salle de bains des parents, une chaise de bureau et une lampe, sont ainsi à nouveau présentés dans les pièces et la villa pour lesquelles ils ont été conçus.

Grâce à la signature d'une convention de dépôt entre la Banque de France et le CMN, l'ensemble mobilier exceptionnel provenant du duc de Gaète, ministre des Finances de Napoléon I^{er}, a été placé dans les appartements de l'Empire au château de Rambouillet et est désormais accessible au public.

L'acquisition d'éléments de sculpture gothique pour l'abbaye de Cluny

Des fragments de la demi-rose du tympan du portail gothique de l'avant-nef de Cluny III, datant de la première moitié du XIII^e siècle, ont été acquis après des négociations de gré à gré avec des particuliers. Ces quatre éléments d'architecture, de grandes dimensions, sont sculptés de feuillages, de masques et de dragons. Ils constituent les pleins cintres des lancettes de la demi-rose. Ce type d'ouvrage remplaçant les tympans sculptés est rare pour le XIII^e siècle. Leur acquisition permettra de présenter l'ensemble des fragments de ce portail découverts lors de fouilles dans une muséographie à taille réelle facilitant la compréhension des dispositions de la grande abbaye clunisienne.



Un programme d'enrichissement du mobilier du château de Voltaire à Ferney a été entrepris en 2018. Le Mobilier national y a déposé un lit en bois peint d'époque Louis XV, ainsi que des canapés et des fauteuils estampillés. Le musée des Beaux-Arts de Lyon et le musée de Brou à Bourg-en-Bresse ont déposé des objets pour remeubler la chambre de Madame Denis. Les musées des Beaux-Arts d'Angers, de Nantes, l'Institut et Musée Voltaire de Genève et la Voltaire Foundation à l'Université d'Oxford ont aussi contribué au remeublement du château. Le Centre a aussi préempté en ventes publiques un autoportrait de Madame Dompierre de Fontaine, nièce du philosophe, pour être présenté dans la chambre de Voltaire.

Plusieurs enrichissements en faveur de l'hôtel de la Marine s'inscrivent dans le projet du remeublement et de la restauration des appartements des Intendants du Garde-Meuble. Une paire de fauteuils d'usage en bois peint estampillés Boulard et commandés par Thierry de Ville-d'Avray pour sa chambre au château de Fontainebleau a notamment été acquise pour le cabinet intérieur de l'Intendant où figuraient des fauteuils et sièges en bois blanc similaires. Une commode réalisée par Jean-Henri Riesener qui était déposée au palais de l'Élysée a été remise au Mobilier national par M. Emmanuel Macron, Président de la République. Elle sera présentée à l'hôtel de la Marine dans le cadre d'un partenariat.



Cette rare lampe moderniste en métal nickelé fait partie de l'acquisition en décembre 2018 par le CMN d'un ensemble exceptionnel de meubles et d'objets créés par Robert Mallet-Stevens pour la villa Cavois.



2. LA SOLLICITATION DU SAVOIR-FAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT EN MATIÈRE D'INGÉNIERIE CULTURELLE ET PATRIMONIALE

2.1 Trois extensions du réseau du CMN

La future Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts

En 2018, le CMN a reçu des pouvoirs publics la mission de restaurer le château de Villers-Cotterêts et d'y déployer un projet culturel consacré à la langue française et à la francophonie. La livraison de la première tranche de ce projet est envisagée au printemps 2022.

Le monument a subi de grandes reconfigurations après 1539, date de la célèbre ordonnance rendant obligatoire l'usage de la langue française dans les actes officiels et les décisions de justice, signée par François I^{er}. Le château, laissé à l'abandon depuis la fermeture de l'hébergement de personnes âgées qu'il abritait, bénéficiera d'une campagne de restauration de 110 millions d'euros. Le cœur historique du site sera aménagé pour accueillir la future Cité internationale de la langue française. Expositions temporaires, spectacles, concerts, lectures, festivals : toutes les formes d'expression artistique seront sollicitées pour mettre à l'honneur la création et la créativité francophones. Un programme de résidences littéraires sera déployé et un centre de formation à la langue française sera créé.

En haut

Le château de Villers-Cotterêts.

Ci-dessous

Réunion à Villers-Cotterêts en présence de Franck Riester, Ministre de la Culture, le 13 décembre 2018.





La villa E-1027 d'Eileen Gray et de Jean Badovici sur le site Cap Moderne à Roquebrune-Cap-Martin.

L'ouverture à la visite de l'ensemble Cap Moderne

Depuis mai 2018, le CMN ouvre à la visite le site Cap Moderne à Roquebrune-Cap-Martin, un ensemble composé de la villa E-1027 d'Eileen Gray et de Jean Badovici, du restaurant l'Étoile de Mer, du Cabanon et des Unités de camping conçus par Le Corbusier. Tous ces bâtiments occupent une place importante dans le Mouvement moderne. La décision de l'association Cap Moderne et du Conservatoire du littoral, respectivement gestionnaire et propriétaire du site, de confier cet ensemble exceptionnel au CMN est une reconnaissance supplémentaire de sa compétence à prendre en charge des monuments emblématiques de l'architecture du ^{xx}e siècle.

L'extension du parcours au sein de l'ensemble cathédral du Puy-en-Velay

Le CMN, qui gère et ouvre à la visite le cloître et le trésor de la cathédrale du Puy-en-Velay, a étendu le parcours de visite au sein de l'ensemble cathédral, en y intégrant des espaces qui n'étaient pas accessibles jusqu'alors. Le projet s'est développé pour faire connaître la salle basse des mâchicoulis, le baptistère Saint-Jean, le cloître et la salle capitulaire qui le jouxte. Par ailleurs, l'espace d'accueil et la billetterie-boutique ont été revus afin de mieux accueillir les visiteurs. Le logis des clergeons, situé au-dessus de la salle capitulaire, a également été ouvert à la visite.

À l'occasion de cette extension du parcours de visite rendue possible par la collaboration avec la Drac Auvergne-Rhône-Alpes et avec le diocèse du Puy-en-Velay, l'établissement s'est rapproché de nombreuses institutions locales telles que l'hôtel-Dieu, le centre d'interprétation du chemin de Saint-Jacques, l'association des Amis du chemin de Saint-Jacques, le Centre départemental de la dentelle, la Ville du Puy-en-Velay et la Ville d'Aiguilhe, via des conventions de partenariat proposant une offre plus lisible de l'ensemble cathédral, notamment grâce à des billets jumelés.



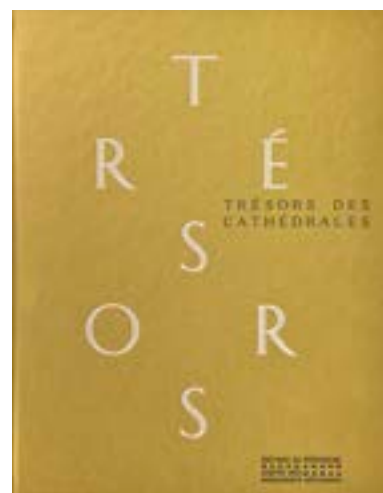
Situé au-dessus de la salle capitulaire de l'ensemble cathédral du Puy-en-Velay, le logis des Clergeons est désormais ouvert à la visite.

2.2 De nouvelles perspectives au service du patrimoine

Une ambition éditoriale renouvelée

En 2018, les Éditions du patrimoine ont continué à proposer leurs services aux collectivités et aux organismes publics pour les soutenir dans leur démarche de développement de leurs projets éditoriaux afin de mieux faire connaître leurs sites remarquables. Les Éditions ont su accompagner la saison culturelle et patrimoniale de l'établissement tout en élargissant leur champ d'action à des ensembles hors du réseau du CMN.

Dans le cadre d'une collaboration avec l'Opéra national de Paris en marge de la célébration de son 350^e anniversaire, les Éditions ont proposé deux ouvrages, *L'Opéra de Charles Garnier. Une œuvre d'art total* et *L'Opéra Bastille*, pour découvrir tous les aspects de ces monuments. Un important travail a été consacré aux *Trésors des cathédrales* en 2018. L'ouvrage a dévoilé l'épopée de ces ensembles précieux et analysé leurs caractéristiques liturgiques dans une démarche qui présente la pointe de l'actualité scientifique tout en demeurant très accessible à tous. L'établissement a aussi proposé une immersion dans l'œuvre d'Auguste Perret avec *La Cité de l'atome. Le centre d'études nucléaires de Saclay*, un projet architectural au croisement de la science et de la politique. Deux autres monuments historiques situés hors du réseau de l'établissement ont fait l'objet de publications, le château de Tarascon et le palais de la porte Dorée. Un guide de la collection « Itinéraires », *Ajaccio et les Bonaparte. De la ville génoise à la cité impériale*, explicite le lien de la ville avec la famille de l'Empereur. La collection « Villes et pays d'art et d'histoire » a été enrichie d'un titre consacré à la ville de Metz. C'est le premier guide « VPAH » publié dans la nouvelle charte graphique qui, désormais, sera appliquée aux futurs titres de cette collection.



Le lancement de deux grands projets patrimoniaux

En 2018, le tribunal de Paris a quitté son écrin historique pour déménager dans le quartier des Batignolles. Pour préparer l'opération de réunification du parcours de visite de la Sainte-Chapelle et de la Conciergerie rendue possible par ce départ, le CMN a rassemblé un comité scientifique composé d'acteurs culturels appelés à approfondir la réflexion sur l'avenir du Palais de la Cité. Une vaste campagne de mise aux normes et d'aménagement du site sera l'occasion de mieux accueillir le public, d'évoquer l'histoire du Palais de la Cité du Moyen Âge à nos jours et de présenter avec une plus grande acuité la période révolutionnaire et la justice française.

Le 17 mars 2018, l'établissement a signé une convention-cadre avec l'association « Suivez la flèche ! » relative à la reconstruction de la tour nord de la basilique Saint-Denis et de sa flèche. Ce projet de remontage sera un chantier vivant au cœur de la ville de Saint-Denis. Largement ouverte au public, cette expérience

constituera une occasion de découvrir le travail des artisans, dans le respect des techniques qui s'imposent pour de tels travaux. Outre les services de l'État et le CMN, le territoire de Plaine Commune et le clergé affectataire ont notamment décidé de s'engager ensemble dans cette opération.



Gravure du XIX^e siècle
représentant la façade de
la basilique cathédrale de Saint-Denis
avec sa tour nord et sa flèche.



La première promotion de l'Incubateur du patrimoine à l'hôtel de Sully.

3. LE POSITIONNEMENT DU CMN COMME ACTEUR CENTRAL DE L'INNOVATION DANS LE DOMAINE PATRIMONIAL, TOURISTIQUE ET CULTUREL

3.1 La création de l'Incubateur du patrimoine

Après avoir collaboré ponctuellement avec une vingtaine de *start-up*, le CMN a créé l'Incubateur du patrimoine en 2018 avec le soutien de CREATIS. L'établissement a ainsi affirmé sa volonté d'être au plus près de l'innovation et de rester réactif face à l'apparition permanente des nouveaux concepts du secteur et à leur maturation rapide. Une première promotion de sept *start-up* a été sélectionnée en juin 2018 : Akatimi, Akken, Ask Mona, Be-my-Space, Ce Que Mes Yeux Ont Vu, Realcast et Studio Sherlock.

Ces jeunes entreprises vont bénéficier pendant un an d'un programme d'accompagnement et de l'opportunité d'expérimenter les outils et les services dans les monuments. Le château de Vincennes et la *start-up* Akken ont réfléchi à la mise en place d'un dispositif inédit, le Confident Connecté, un fauteuil sonore et interactif. Ask Mona a envisagé de tester une usine à *chatbots* pour créer des expériences conversationnelles à destination de plusieurs monuments, notamment l'abbaye du Mont-Saint-Michel, le château d'Angers, le château d'Azay-le-Rideau, le château d'If, le Panthéon, le château de Pierrefonds, la villa Cavrois et la villa Savoye. Be-my-Space a proposé d'installer un espace de *coworking* éphémère à l'orangerie de l'hôtel de Sully, à la villa Savoye, au château de Voltaire à Ferney, au château de Vincennes et au domaine national de Rambouillet, avec pour ambition de faire de ces espaces des lieux adaptés à un travail occasionnel hors de l'entreprise. Le Panthéon et la *start-up* Ce Que Mes Yeux Ont Vu ont collaboré pour l'enregistrement de neuf capsules audio par 27 lecteurs volontaires, afin de



Découvrir Georges Clemenceau dans sa cuisine est désormais possible pour les visiteurs de sa maison de Saint-Vincent-sur-Jard via l'« Overlap Reality® ».

proposer une expérience de visite enrichie pour le public malvoyant. De son côté, Akatimi a développé une expérience immersive à l'aide d'éléments scénarisés et de reconstitutions 3D extérieures et intérieures de l'ermitage de Saint-Pierre à l'abbaye de Montmajour. L'expérimentation qu'a menée le Studio Sherlock au château de Carrouges et à la colonne de Juillet a poursuivi l'objectif d'attirer l'attention du public sur les travaux de restauration des monuments historiques et de les utiliser comme outils de médiation culturelle.

À l'occasion du lancement de l'Incubateur, trois comptes (Facebook, Twitter et Instagram) ont été mis en place afin d'accompagner la communication des *start-up*. Ces comptes cumulent déjà près de 2 500 abonnés, ce qui témoigne à nouveau de l'intérêt et de la curiosité des internautes envers l'innovation patrimoniale. Relayées par des influenceurs dans le domaine des nouvelles technologies et du patrimoine, les publications de l'Incubateur du patrimoine sont tournées à la fois sur les actions de la première promotion tel un journal de bord ponctué de *stories*, de *live-tweets*, mais aussi sur l'actualité du secteur en France comme à l'international.

L'Incubateur du patrimoine a notamment participé à l'HeritageLab lors des Journées européennes du patrimoine à l'Unesco et à la Biennale européenne du patrimoine à Toulouse.

3.2 La poursuite d'une stratégie numérique ambitieuse

Outre la création de l'Incubateur du patrimoine qui a grandement mobilisé ses équipes, le Centre a poursuivi sa politique numérique dans de nombreuses directions. Depuis la mise en place en 2016 de l'usine à applications mobiles du CMN, une vingtaine d'applications ont été développées par ses agents. En 2018, de nouvelles applications ont été élaborées pour l'Arc de triomphe, le Panthéon, mais aussi pour la villa Savoye et le château de Châteaudun. L'application de visite des alignements de Carnac, déjà disponible en français et en anglais, a été traduite en espagnol.

Le CMN a poursuivi son effort pour intégrer le numérique aux parcours de visite des monuments. Des outils de médiation ont été mis en place au château de Ferney, dans les appartements de Marguerite d'Autriche au monastère royal de Brou, ainsi qu'à la Maison des mégalithes à Carnac. Une table tactile multi-utilisateurs a été installée au château de Pierrefonds. Elle permet de visiter le château et de s'élever dans ses hauteurs grâce à des images captées par drone.

Des livres d'or numériques ont été installés dans six monuments : le Panthéon, la Conciergerie, les tours et remparts d'Aigues-Mortes, l'abbaye de Montmajour, la maison de George Sand à Nohant et le château de Vincennes. Dans cette même démarche de compréhension de l'attente des visiteurs, le CMN a engagé une politique de gestion de la relation avec les visiteurs qui lui donnera la possibilité de mieux qualifier à l'avenir les services qui leur seront offerts.

Par ailleurs, le CMN a mis en place un jeu transmédia dans le cadre de sa saison culturelle « Sur les murs, histoire(s) de graffitis ». Cette proposition, jusqu'alors inédite dans une institution culturelle nationale, invitait les publics à une découverte originale des monuments à travers un scénario d'enquête impliquant de nombreux sites de l'établissement. Les lauréats de ce concours original ont reçu des lots variés, dont un voyage en Grèce, grâce à une collaboration avec la société Evaneos.

Un robot conversationnel aux tours de Notre-Dame

Après le déploiement de l'application de virtualisation de la file d'attente JeFile, la société FWA a enrichi son dispositif aux tours de Notre-Dame en expérimentant un robot conversationnel baptisé « Nemo » qui analyse les questions des utilisateurs et qui y répond sous forme de message textuel. Ce *chatbot* est disponible en 8 langues (français, anglais, chinois, russe, japonais, italien, espagnol et allemand).



À l'occasion de la saison « Sur les murs », le CMN a proposé un jeu d'enquête et d'aventure à la découverte des graffitis.

**L’AFFIRMATION DE L’AGILITÉ
DE L’ÉTABLISSEMENT
POUR RELEVER
SES DÉFIS D’AVENIR**





Une année de plus, le CMN a démontré son habileté à se saisir de ses enjeux d'avenir et à aller de l'avant, y compris après des événements difficiles à surmonter. En s'appuyant sur son robuste modèle culturel et économique, le Centre a renforcé son ouverture et sa cohésion en 2018. Sa démarche lui a permis de s'adapter à toutes les situations rencontrées et d'exercer avec agilité l'ensemble des missions qui lui sont confiées.

1. LE RENFORCEMENT DE LA COHÉSION DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE L'EFFICIENCE DE SON ACTION

1.1 Une communication innovante au service des publics et des agents de l'établissement

L'accroissement de la visibilité médiatique de l'action du CMN

L'année 2018 marque un tournant pour la galaxie des sites Internet de l'établissement qui a comptabilisé pour la première fois plus de 10,7 millions de pages vues, nouveau signe d'un intérêt renouvelé pour le patrimoine. Pour célébrer cet autre record de fréquentation, un jeu de piste en ligne proposait aux internautes de partir à la chasse du « Monument mystère » en naviguant sur les sites Internet du CMN pour résoudre des énigmes et tenter de gagner des lots de qualité, dont un laissez-passer pour un an de visites de monuments, des ouvrages aux Éditions du patrimoine ou des cadeaux issus des librairies-boutiques du réseau.

Quatre nouveaux sites Internet ont été ouverts en 2018 : « Sur les murs » dédié à la saison culturelle sur les graffitis historiques, un site Internet pour l'ensemble Cap Moderne, un site pour promouvoir la location des bureaux de l'hôtel de la Marine et un site consacré à l'Incubateur du patrimoine. Par ailleurs, un espace a été développé pour répondre aux porteurs de projets au sein des monuments. Ajouté au site www.monuments-nationaux.fr, il promeut notamment les concessions dans les monuments, comme des projets de restauration sur place ou d'implantation de ruchers.

Par ailleurs, l'établissement a diffusé de nouvelles vidéos qui se sont révélées être de véritables outils de promotion de l'actualité des monuments à destination de tous les publics. Des bandes annonces diffusées sur YouTube ont notamment servi à la réouverture du château de Voltaire à Ferney ou à l'annonce des expositions de la Conciergerie, du château de Vincennes et du Panthéon. Instagram s'est révélé très utile pour partager l'actualité des monuments selon de nouveaux modes de diffusion des informations, notamment par le biais de *stories*. Les relations avec les influenceurs ont été renforcées et l'établissement leur a proposé des visites à l'occasion de temps forts de la saison culturelle.



Pour célébrer le passage de la barre des 10 millions de pages vues sur le site du CMN, un jeu de piste proposait aux internautes de partir à la chasse du « Monument mystère ».

Double page précédente

Cérémonie d'entrée au Panthéon de Simone Veil et de son époux, Antoine Veil, le 1^{er} juillet 2018, présidée par M. Emmanuel Macron, Président de la République.

Page de gauche

La façade sur la place de la Concorde de l'hôtel de la Marine en travaux.



Le YouTubeur Mamy Twink
à l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

L'abbaye du Mont-Saint-Michel a accueilli un célèbre YouTubeur, Mamy Twink, pour une exploration nocturne du monument. L'équipe du compte YouTube Miss Book, une chaîne spécialisée dans la littérature, a collaboré avec le CMN à l'occasion de la réouverture du château de Voltaire à Ferney.

D'autres partenaires ont soutenu l'activité de la communication digitale de l'établissement en 2018. Certaines collaborations fidèles et fructueuses ont été poursuivies, notamment avec les éditions Le Robert qui accompagnent depuis longtemps le CMN lors d'opérations digitales tout au long de l'année, avec le Tour de France, avec Intercités/SNCF ou encore avec l'Orchestre de chambre de Paris.

L'accroissement de la visibilité médiatique de l'établissement est aussi lié à la presse qui demeure un vecteur essentiel de la médiatisation des propositions de l'établissement. La télévision reste toujours un levier de partage de l'information important. Au-delà de la presse d'actualité, 236 documentaires, reportages et émissions, 20 téléfilms et séries ou 15 films publicitaires consacrés aux monuments ont été diffusés.

Le développement de nouveaux outils au service de la cohésion de l'établissement

Le CMN concentre dans les deux sites de son siège et dans ses monuments une très grande variété de métiers, de compétences et de cultures professionnelles. Faire travailler ensemble tous les agents du CMN représente un défi qui a poussé l'établissement à renforcer sa démarche collaborative en interne.

Atrium, l'intranet du CMN, a été développé dans une nouvelle version enrichie en 2018. Cet espace de partage de l'information intègre désormais de nouvelles fonctionnalités dont un environnement numérique doté d'outils de travail à distance. Les agents peuvent aussi personnaliser leurs espaces personnels et suivre plus facilement leurs requêtes auprès des services généraux et de la direction des ressources humaines. Grâce à ces nouveaux espaces collaboratifs, des communautés de travail sur des sujets d'intérêt commun ont encore pu se former.



Le lancement de *Monuments nationaux, le Magazine*

Le lancement des premiers numéros de *Monuments nationaux, le Magazine* en 2018 a apporté une nouvelle contribution à l'amélioration du partage de l'information en interne. Cette publication quadrimestrielle, d'une cinquantaine de pages, est consacrée à tous les agents de l'établissement qui peuvent y évoquer leurs monuments, leurs métiers et leurs parcours. Envoyée à chaque agent sur son lieu de travail, cette publication ravive le sentiment d'appartenance de tous les agents au CMN. Elle permet de mieux faire circuler l'information au sein de l'établissement et promeut aussi les manifestations transversales du réseau.

1.2 Une politique des ressources humaines placée au service de la réussite collective et personnelle

La direction des ressources humaines a mené à bien des chantiers visant à améliorer le suivi des parcours et des droits des agents en 2018 pour leur garantir un cadre de travail motivant et favoriser l'épanouissement personnel de chacun au travail. La structure de l'emploi au CMN est relativement stable d'année en année : environ 1 400 agents permanents – pour 2/3 des contractuels et pour 1/3 des fonctionnaires – permettent de conserver, de restaurer et d'ouvrir à la visite les monuments, renforcés en tant que de besoin par des agents saisonniers. L'effectif est majoritairement féminin (60 %) même si la proportion varie fortement selon les filières et les métiers répartis pour les trois quarts en régions. Les métiers se répartissent dans des filières aussi variées que l'accueil et la surveillance, la billetterie-boutique, l'administration, les activités culturelles et éducatives, les jardins et l'entretien-maintenance. La moyenne d'âge au CMN est stable depuis plusieurs années : elle est de 46 ans. L'importance du réseau permet chaque année à 8,5 % de l'effectif d'effectuer une mobilité au sein de l'établissement. Environ 500 agents se forment annuellement, à raison de 5 jours en moyenne.

En 2018, le CMN s'est mobilisé pour améliorer le fonctionnement des conférences stratégiques, qui orientent les politiques d'administration des monuments. Il a également mené à bien la réforme du prélèvement à la source des impôts des agents au 1^{er} janvier 2019. Un travail important a aussi été conduit pour poursuivre un chantier relatif à l'amélioration de la gestion des boutiques des monuments qui représentent une activité essentielle de l'établissement.

Initiation à l'escrime artistique au château d'Angers.



Le Centre s'est spécialement investi en faveur de la prévention des discriminations et de la promotion de la diversité, avec l'attribution d'un label Diversité délivré par l'AFNOR, l'Association française de normalisation. Cette distinction encourage les entreprises à prévenir les discriminations en matière de ressources humaines. La diversité, valeur défendue de longue date par l'établissement, rentre en dialogue profond avec les missions essentielles du Centre et notamment l'accès de tous au patrimoine. Plus qu'un titre, ce label constitue pour l'établissement un levier permettant d'ouvrir de nouveaux chantiers tels que la refonte des campagnes d'évaluation, la promotion des contractuels permanents ou la formation des agents à la prévention des discriminations. Dans le cadre de cette démarche de labellisation, deux principaux chantiers ont abouti en 2018 : la formalisation de la procédure de recrutement d'une part et la reprise des campagnes d'évaluation et de promotion des personnels contractuels d'autre part.

La possibilité du télétravail est désormais acquise au CMN. Mis en place afin de permettre une meilleure conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle des agents, ce dispositif a été plébiscité par 106 agents de l'établissement. La fréquence la plus répandue de télétravail est d'un jour par semaine (57 %), une fois toutes les deux semaines (20 %) et deux fois par semaine (14 %).

Au cours de l'année 2018, 50 apprentis ont été accueillis au CMN. Ces chiffres témoignent du fort engagement de l'établissement en faveur de l'apprentissage. Les diplômes de niveau master sont toujours majoritaires au CMN, mais l'on constate cependant une augmentation des contrats concernant des diplômes inférieurs au baccalauréat, comme les CAP ou les brevets professionnels qui sont particulièrement sollicités dans le domaine des jardins. 127 conventions de stage ont été signées dans l'ensemble du réseau. Le CMN s'est associé à «Viens voir mon taf» dans le cadre de l'opération «stage de 3^e REP+ » lancée à l'automne 2018 par le gouvernement visant à accueillir 15 000 jeunes de 3^e des réseaux d'éducation prioritaire.

Enfin, l'année a aussi été marquée par la signature d'une convention entre le CMN et le Comité régional du tourisme Paris Île-de-France afin d'accueillir, en juillet, août et décembre, dix-sept «volontaires du tourisme» dans ses

monuments franciliens. Il s'agit de stagiaires dont la mission est d'aller à la rencontre des touristes et visiteurs pour les informer sur les conditions d'accès et les actualités culturelles de l'établissement.

Dans le nouveau parcours de visite du château de Voltaire, un espace présente le domaine de Ferney et l'œuvre du philosophe des Lumières.





2. L'OUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT, SOURCE D'EFFICACITÉ DE SON ACTION

La nouvelle librairie-boutique
de la Maison des mégalithes de Carnac.

2.1 La diversification des sources de financement du CMN

La préservation de l'équilibre financier de l'établissement

L'activité intense du CMN en 2018 lui a permis de garantir son équilibre financier. En comptabilité générale, le total des produits est en nette augmentation et s'établit à 114,4 millions € contre 110,4 millions en 2017 et 99,6 millions en 2016. Cette hausse s'explique par la forte augmentation des ressources propres qui atteignent 99 millions €, contre 93,1 millions en 2017. Les charges de fonctionnement de l'établissement s'établissent à 114 millions €, contre 108,2 millions en 2017. Elles traduisent la montée en puissance des projets portés par les monuments et les services du siège et l'appropriation complète par l'établissement des logiques de la gestion budgétaire et comptable publique.

Le compte d'exploitation a affiché un bénéfice de 0,45 million € en 2018. L'établissement est donc bénéficiaire pour la deuxième fois d'affilée. La capacité d'autofinancement de l'établissement s'élève à 6,5 millions €, contre 7,7 millions en 2017. Au terme de l'exercice, le taux d'autofinancement de l'établissement s'élève à 86,48 %, contre 82,27 % en 2017. Les dépenses d'investissement de l'établissement s'établissent à 45,9 millions €, les charges de personnel à 41,1 millions et les dépenses de fonctionnement autres que les charges de personnel à 66,9 millions.

Au terme de l'exercice, le fonds de roulement de l'établissement s'élève à 95,9 millions € dont 28,4 millions fléchés sur les travaux de restauration des monuments historiques, 32,8 millions sur l'opération hôtel de la Marine, 2,9 millions sur l'opération de Cité de la francophonie à Villers-Cotterêts et 31,7 millions sur le fonds de roulement de gestion. À la fin de l'année 2018, la trésorerie de l'établissement s'élevait à 85,6 millions €.

Le développement d'une politique de marques

L'établissement a poursuivi sa politique de diversification des sources de financement qui s'est tout d'abord traduite par le développement d'une politique de marques. Cette stratégie s'est déployée à travers la création des identités graphiques de l'Arc de triomphe et de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, conçues par l'agence de communication DREAM ON. Le CMN a confié à l'un de ses prestataire, la société IPANEMA, une mission pour le représenter comme agent de licences en vue d'atteindre une nouvelle étape dans le rayonnement de ses marques officielles.



L'Arc de triomphe et l'abbaye du Mont-Saint-Michel possèdent leur propre identité graphique.

Les premiers accords de licences, conclus fin 2018, ont permis le lancement de nouvelles gammes de produits officiels avec des entreprises qui sont en lien avec les missions du CMN et en accord avec ses valeurs. Parmi elles, on trouve des marques prestigieuses labellisées « Entreprise du Patrimoine Vivant » comme la société de vêtements Saint James, le linge de maison de Garnier-Thiebaut ou le fabricant centenaire du savon authentique de Marseille Marius Fabre. Des produits originaux, comme ceux des marques Le Fabuleux Shaman, Fire Design ou Foxtrot réputées pour leur qualité créative, viendront élargir le catalogue des produits du CMN.

Une nouvelle impulsion donnée au mécénat

En lien avec le développement des projets d'envergure que mène l'établissement, une nouvelle impulsion a été donnée à la politique de mécénat. La poursuite et le développement des actions menées, ainsi qu'une prospection lancée sur le plan national et international ont permis d'accroître les ressources de l'établissement. Ainsi, le mécénat financier a impliqué 77 conventions de mécénat pour un montant total de 1 300 000 euros. Le mécénat en nature et en compétence a représenté un complément effectif de 267 000 euros.

En 2018, la mission mécénat du CMN a contractualisé avec six apporteurs d'affaires de mécénat. Grâce à leur intermédiaire, l'établissement a pu bénéficier d'un don de la société Rolex pour la restauration de l'horloge du Panthéon, ainsi que d'un soutien de la société Siaci Saint Honoré pour le cabinet des glaces et le cabinet doré de l'hôtel de la Marine. Une convention de mécénat entre les Fondations VELUX et le CMN a été conclue pour le financement, à hauteur de 800 000 euros, de la création d'une verrière conçue par l'architecte Hugh Dutton au-dessus de la cour de l'Intendant de l'hôtel de la Marine. Ce mécénat vient en effet renforcer le modèle économique innovant du projet de l'hôtel de la Marine. Après l'exceptionnel accompagnement de la restauration des verrières de la Sainte-Chapelle, ce nouveau geste témoigne de l'engagement des Fondations VELUX en faveur de la mise en valeur du patrimoine national.

Tout en poursuivant sa politique de recherche de mécénats d'entreprises, le Centre des monuments nationaux a poursuivi sa politique de mécénat participatif, dans une démarche qui permet à tous les particuliers de s'engager pour la sauvegarde du patrimoine. Ainsi, la plateforme de dons en ligne du CMN « Ma pierre à l'édifice » a offert la possibilité aux particuliers de soutenir leur monument national préféré ou des restaurations spécifiques. Parmi les opérations proposées en ligne en 2018, les donateurs pouvaient notamment choisir de soutenir la restauration du portail monumental du château de Maisons, celle des trois tombeaux princiers du monastère royal de Brou ou la publication de l'ouvrage tactile sur la villa Cavrois.

2.2 L'affirmation de la dimension internationale de l'action du CMN

Un accord conclu avec la Fondation Collection Al Thani pour l'hôtel de la Marine

En 2018, le Centre s'est affirmé comme un opérateur pleinement ouvert à la collaboration avec des partenaires étrangers. À cet égard, l'accord conclu pour exposer des œuvres de la Fondation Collection Al Thani à l'hôtel de la Marine est significatif. Ce projet d'une envergure nouvelle prévoit notamment un mécénat de 20 millions d'euros pour soutenir la restauration de l'hôtel de la Marine.

La Collection Al Thani, l'une des plus prestigieuses collections privées au monde, est constituée d'un ensemble exceptionnel de 6 000 œuvres provenant de civilisations de l'Antiquité à nos jours. Si les œuvres de la collection ont été montrées à travers des expositions dans de prestigieuses institutions dont le Metropolitan Museum of Art à New York ou le Victoria and Albert Museum à Londres, ce sera la première fois qu'elle fera l'objet d'une présentation durable au grand public. Évoquant l'ancienne affectation du monument au Garde-Meuble de la Couronne, qui y conservait les éléments les plus précieux des collections royales, cette



Un espace situé au cœur de l'hôtel de la Marine accueillera les œuvres de la Fondation Collection Al Thani.

présentation complétera l'offre culturelle du site. Le choix de Son Altesse Cheikh Hamad bin Abdullah Al Thani de présenter cet ensemble à l'hôtel de la Marine confirme l'attractivité culturelle et patrimoniale de Paris et de la France.

Une semaine culturelle syrienne au château de Voltaire à Ferney

Le Centre a présenté une « Semaine culturelle syrienne » au château de Voltaire à Ferney en accueillant la Caravane culturelle syrienne, une association de soutien aux artistes syriens en exil. Des œuvres contemporaines signées par des artistes renommés du pays ont été présentées et des rencontres littéraires, artistiques et musicales ont été organisées.

Trois initiatives culturelles proposées en lien avec des partenaires étrangers

En 2018, le CMN célébrait les 20 ans de l'inscription des chemins de Saint-Jacques à l'Unesco avec l'Agence de coopération interrégionale et réseau Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. À cette occasion, une exposition, « Youri Palmin, un photographe russe sur les chemins de Saint-Jacques », a été présentée à l'abbaye de La Sauve-Majeure et au cloître de la cathédrale du Puy-en-Velay.

Dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine, la forteresse de Salses a proposé une exposition de photographies de Valerio Vincenzo, « Borderline – Les Frontières de la Paix ». Il s'agissait d'un panorama des lignes de frontières entre les différents États européens. En outre, ce projet a reçu le soutien de la Commission européenne et du ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

La promotion des monuments à l'étranger

L'établissement conduit depuis de nombreuses années une stratégie de conquête de nouvelles clientèles en commercialisant son offre à l'étranger. En 2018, la promotion des monuments s'est développée à la fois sur les marchés européens et vers des horizons plus lointains comme le Japon ou les États-Unis. La Chine et le Brésil ont aussi constitué deux marchés importants dans l'activité du CMN. Vingt salons et *workshops* ont été organisés à l'étranger au cours desquels plus de 470 professionnels ont été rencontrés afin d'envisager de nouveaux projets. Dix-sept éducteurs ont permis de nouer des relations avec 250 contacts pour développer les marchés internationaux de l'établissement.

L'établissement a poursuivi en 2018 son étroite collaboration avec le groupement d'intérêt économique Atout France, l'agence de développement touristique de la France chargée de contribuer au développement de l'industrie touristique nationale. Ce partenariat lui a permis de participer à de nombreuses opérations promotionnelles sur les marchés étrangers. Une convention cadre envisagée pour trois ans a permis de renforcer les échanges et la visibilité des programmes développés ensemble. Atout France propose aussi au CMN des plans d'actions personnalisés en fonction de son actualité. Une exposition organisée par le Cluster Tourisme et Culture d'Atout France, « France Emotion », tournera pendant trois ans dans le monde entier afin de servir d'outil de promotion du tourisme culturel français. Le CMN a contribué à ce projet en y intégrant l'Arc de triomphe, la villa Cavrois, l'abbaye du Mont-Saint-Michel, le château d'Azay-le-Rideau, l'abbaye de Cluny et les tours et les remparts d'Aigues-Mortes. Des vidéos ont accompagné le projet artistique et alimenté les réseaux sociaux.

Le CMN a une année de plus apporté sa contribution à la préservation des biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial établie par l'Unesco. Il a ainsi participé à la rédaction du 3^e plan de gestion du bien « Fortifications Vauban » au titre de la place forte de Mont-Dauphin.

3. L'ACTION DU CMN AU CŒUR DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

3.1 Le patrimoine placé au service de tous

L'action du CMN en direction des acteurs du champ social s'est développée tout au long de l'année, à travers des dispositifs comme la mission «Vivre Ensemble» du ministère de la Culture ou des partenariats engagés avec d'autres structures aux profils très variés venant en aide à des publics en difficulté sociale.

En 2018, l'établissement a mené un chantier de restauration à l'abbaye de Montmajour en collaborant avec ACTA VISTA et BAO Formation. L'association ACTA VISTA s'appuie sur le patrimoine historique en péril depuis quinze ans pour en faire un levier d'inclusion des personnes en difficulté. Par les travaux de restauration, des personnes isolées ont retrouvé leur confiance et leur fierté. Avec l'organisme BAO Formation, le CMN et ACTA VISTA se sont appuyés sur une pédagogie axée sur la transmission par le geste professionnel pour faire du chantier une véritable école à ciel ouvert. L'objectif du chantier original était le recrutement et la formation d'une équipe de seize demandeurs d'emploi. L'opération, prévue pour une durée de deux ans, s'élève à un montant de 1 150 000 euros.



Chantier d'insertion avec ACTA VISTA
à l'abbaye de Montmajour.

Une convention signée avec les Restos du Cœur

Une convention de partenariat a été signée avec les Restos du Cœur le 24 octobre 2018 pour favoriser l'insertion sociale des personnes démunies et lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes. Avec les Restos du Cœur, le CMN entend désormais agir contre l'isolement culturel des plus fragiles par un dispositif de visites spécialement définies pour cette occasion.

Le CMN a signé une convention de partenariat avec la Fédération Habitat et Humanisme le 21 février 2018 pour favoriser l'accès à la culture des personnes en difficulté. Cet organisme reconnu d'utilité publique répond à l'exclusion et à l'isolement des personnes précaires. Il agit particulièrement en faveur du logement, de l'insertion et de la recreation des liens sociaux en se donnant pour mission de loger les personnes en difficulté, de les accompagner et de réconcilier l'économique et le social.

Enfin, une réflexion a été menée pour améliorer l'accueil des seniors dans les monuments et envisager des expériences de visite intergénérationnelles afin de lutter contre l'exclusion et l'isolement des personnes âgées.

3.2 La poursuite de l'engagement citoyen du CMN

La célébration de l'idéal républicain

En 2018, le Centre des monuments nationaux a souhaité diffuser largement l'idéal républicain dans les sites qu'il administre.

Le 1^{er} juillet 2018 a eu lieu la cérémonie d'entrée au Panthéon de Simone Veil, accompagnée de son époux, Antoine Veil. Il s'agit de la quatrième femme à recevoir cet honneur. Une exposition dédiée à sa vie a pris place sur les grilles du monument. Composée d'une vingtaine de panneaux, elle retraçait en textes

Cérémonie d'entrée au Panthéon de Simone Veil et de son époux, Antoine Veil, le 1^{er} juillet 2018.



et en images les grands combats de Simone Veil depuis sa déportation au camp de Birkenau en 1944 jusqu'à son admission à l'Académie française en 2008. L'hommage rendu à Simone Veil a été plébiscité par le public. Pour la seule période du 1^{er} juillet au 31 août, le Panthéon a enregistré une hausse de 40,6 % de visites supplémentaires avec 219 900 personnes accueillies.

À l'occasion de la fête nationale, le 14 juillet 2018, le Panthéon a ouvert une nouvelle année ses portes pour que tous puissent y accéder gratuitement. Une programmation de concerts a été proposée à cette occasion. Aux côtés du quintette de la formation musicale de l'Armée de l'Air, le public pouvait entendre des compositions de Georges Bizet, de Gabriel Fauré ou de Didier Faivre dans une atmosphère de fête.

L'année 2018 ayant été déclarée «année Clemenceau» par le chef de l'État, le CMN a rendu un hommage au Tigre dans sa maison de Saint-Vincent-sur-Jard et au Panthéon, au cours de manifestations proposées en partenariat avec la Fondation du musée Clemenceau et la société des Amis de Georges Clemenceau. Une exposition au Panthéon, « Georges Clemenceau, le courage de la République », retraçait la vie de ce grand homme de l'histoire française. Son rôle dans la Première Guerre mondiale, son activité de journaliste et d'écrivain, son engagement en faveur des grandes luttes sociales et son amitié avec le peintre Monet étaient notamment présentés dans le parcours de visite. Les Éditions du patrimoine ont consacré un ouvrage à cette figure incontournable, *Clemenceau, le courage de la République*, à l'occasion de cette exposition



L'ouvrage *Clemenceau. Le courage de la République*, paru à l'occasion de l'exposition au Panthéon.



La célébration de l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage

Le 27 avril 2018, le Panthéon a accueilli la célébration du 170^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, décrétée à l'hôtel de la Marine. Un hommage particulier a été rendu à Victor Schoelcher, à Félix Éboué et à Aimé Césaire pour leur engagement en faveur de la lutte contre la traite humaine. À l'occasion de cette journée, M. Emmanuel Macron, Président de la République, s'est rendu au Panthéon et a annoncé la création d'une Fondation pour la mémoire de l'esclavage à l'hôtel de la Marine, qui sera dotée de moyens pour mener des missions d'éducation multiples. En partenariat avec le Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage, une exposition « En finir avec les traites, en finir avec l'esclavage » a été présentée dans le monument.

qui a été inaugurée le 29 octobre 2018 par M. Emmanuel Macron, Président de la République, accompagné notamment de M. Richard Ferrand, Président de l'Assemblée nationale, et de M. Franck Riester, Ministre de la Culture.

Par ailleurs, le CMN a contribué pour la seconde année à l'organisation d'une cérémonie d'accueil dans la nationalité française à l'occasion du sixième anniversaire de la Constitution de la V^e République en octobre 2018, en lien avec la Préfecture de police de Paris. Cette approche inclusive et citoyenne des monuments s'est aussi vérifiée au château de Châteaudun, où de nouveaux arrivants dans la cité dunoise ont été accueillis par les élus locaux.

La réaction du CMN face aux crises

En 2018, les équipes du CMN ont été confrontées à plusieurs crises. Après l'attentat du 23 mars 2018 à Trèbes et à Carcassonne, l'établissement a manifesté sa solidarité avec les familles des quatre victimes en leur rendant hommage avec les acteurs publics et culturels locaux. Une illustration par Fernand Léger du poème *Liberté, j'écris ton nom* de Paul Éluard a été placée sur les remparts de la cité de Carcassonne.

Dans le même monument, l'épisode de crue diluvienne du mois d'octobre a constitué une autre épreuve, dont plusieurs agents de l'établissement ont été victimes. Les budgets nécessaires à la restauration des zones affectées par les inondations ont été rapidement dégagés et le CMN a pris toutes les mesures conservatoires pour venir en aide à ses agents touchés et s'assurer de l'intégrité du site et de la sécurité de tous.

Le 1^{er} décembre, l'Arc de triomphe a été vandalisé en marge d'une manifestation sur la place publique. Les dégâts matériels se sont élevés à un coût de plus d'un million d'euros. Grâce à l'engagement de ses agents, des administrations de l'État, de plusieurs établissements publics et de nombreux partenaires, le Centre a pu limiter au maximum l'impact de cet événement sur l'accès des publics au monument. Un réel élan de générosité en France et à l'étranger a permis de mener les travaux de restaurations avec une grande efficacité, d'autant plus que les entreprises de restauration du monument se sont mobilisées sans délais.

Le CMN a porté une réflexion approfondie sur le sens de sa mission en traversant ces différentes difficultés. En réaffirmant des valeurs d'ouverture et de fraternité, il a placé toute son énergie pour ouvrir au plus grand nombre le patrimoine qu'il entretient et favoriser l'épanouissement culturel de chacun.

Le Génie de la Patrie, moulage partiel du célèbre Départ des volontaires de Rude conservé à l'Arc de triomphe, en partie détruit le 1^{er} décembre 2018.





ANNEXES



L'ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE EN CHIFFRES

UNE ACTIVITÉ CONTRACTUELLE INTENSE

1 009 conventions ou avenants ont été signés.

- 878 conventions ;
- 110 avenants ;
- 21 décisions concernant notamment les logements de fonction ;
- 13 procédures relatives à des concessions de services menées.
Plusieurs appels à manifestation d'intérêt ont également été publiés afin de permettre la mise en œuvre de la réforme domaniale.

Parmi ces conventions,

- 31 conventions de partenariat ont été signées avec des structures locales en charge du tourisme (hors collectivités locales) – la baisse du nombre de conventions de partenariats conclues par rapport à 2017 (46) s'explique par la mise en place en 2017 de conventions d'une durée de 3 ans.
- Près de 90 conventions ont été signées avec des structures publiques démontrant un ancrage territorial fort notamment avec les communes de Rambouillet, la ville de Maisons-Laffitte, la ville d'Angers, la commune de Mont-Dauphin et la ville de Reims.

261 marchés publics, répartis de la façon suivante :

- 117 conclus après une procédure de consultation adaptée (MAPA),
- 63 conclus à l'issue d'appels d'offres ouverts ou restreints,
- 63 marchés subséquents à des accords-cadres,
- 6 marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence (hors MAPA),
- 5 marchés réservés,
- 7 marchés ayant donné lieu à une procédure concurrentielle avec négociation.

16 nouveaux dossiers contentieux ont été introduits en 2018, par le CMN ou contre celui-ci :

- 6 dossiers relatifs aux procédures de consultation relatives aux marchés publics – tous ont fait l'objet de décisions favorables à l'établissement ;
- 3 dossiers relatifs à des procédures d'expertise dans le cadre de travaux conduits par le Centre des monuments nationaux ou par d'autres personnes ;
- 2 dossiers concernent les demandes de réparation du CMN faites dans le cadre de procédures pénales ;
- 2 dossiers portent sur des problématiques relatives au domaine public ;
- 2 dossiers sont relatifs à des problématiques de propriété intellectuelle ;
- 1 dossier est suivi en lien avec la MAIF relatif à l'engagement de la responsabilité civile de la personne publique.

27 dossiers précontentieux ont été suivis en 2018 par la DAJF – 21 ont été clos la même année.

UN PILOTAGE FINANCIER AU SERVICE DE L'ÉTABLISSEMENT

En 2018, au-delà de ses missions traditionnelles de préparation et de pilotage du budget pour l'ensemble de l'établissement, le département budgétaire et financier a permis :

- l'émission de 43 473 demandes de paiement;
- la comptabilisation de 992 fiches de biens mis en service pour un montant de 13 M € et de 772 fiches d'encours pour un montant de 29,2 M €;
- la consommation pour 1,08 M € de frais de mission (hors recours au marché d'agences de voyages), représentant 5 228 demandes de paiement;
- la production de 96 décisions tarifaires, dont 90 relatives à un événement spécifique au sein d'un monument.

L'animation du réseau des gestionnaires, leur formation et la diffusion de la doctrine notamment liée à la mise en œuvre de la gestion budgétaire et comptable publique en 2016 (GBCP) ont permis de réduire significativement la sous-consommation de crédits entre 2017 et 2018 (exécution des CP à hauteur de 94 % des crédits ouverts contre 88,7 % l'année passée).

Enfin, à la suite du déploiement de GFD, outil de gestion dématérialisé des frais de mission qui a permis de réduire les délais globaux de paiement de l'établissement de 5 jours entre 2017 et 2018, le pôle exécution a poursuivi la démarche de dématérialisation totale de la chaîne de la dépense, qui permettra à l'établissement d'optimiser encore ses circuits de paiement au cours des années futures.

UNE POLITIQUE ACHAT DYNAMIQUE

La mise en œuvre du plan d'action d'achats 2018 a permis :

- 375 000 € HT de gains achats liés à la pratique de la négociation dès lors que la procédure l'autorise;
- 126 000 € HT de gains achats estimés au 30 septembre résultant notamment des remises en concurrence au titre des marchés subséquents de l'accord-cadre impression/papier du CMN;
- 43 000 heures d'insertion sur 24 mois réalisées par une structure d'insertion par l'activité économique dans le cadre du marché réservé de réparation des maçonneries sur murs de soutènement et porterie de l'abbaye de Montmajour;
- 5 526 heures d'insertion par an réalisées par une entreprise adaptée (EA) et un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) pour l'entretien des espaces verts du château de La Motte Tilly et le nettoyage des locaux ouverts au public et des bureaux administratifs du château et des remparts de la cité de Carcassonne;
- 3 accords-cadres notifiés avec des clauses environnementales pour l'entretien des espaces verts de la colonne de la Grande Armée à Wimille, pour l'impression et la fourniture des billets d'entrée destinés aux monuments et pour le nettoyage courant du circuit de visite et des locaux administratifs du château de La Motte Tilly;
- le recours à du papier bureautique 50 % recyclé pour les usages des services et monuments.

BILAN DE FIN DE GESTION 2018 • FRÉQUENTATION ET RECETTES

MONUMENT	PAYANT	GRATUIT	FRÉQUENTATION TOTALE (payant + gratuit)	RECETTES DE DROIT D'ENTRÉE	
AIGUES-MORTES TOURS ET REMPARTS	102 729	74 289	177 018	813 726,71 €	
AMIENS TOURS DE LA CATHÉDRALE	4 722	10 021	14 743	26 797,08 €	
ANGERS CHÂTEAU	124 129	95 372	219 501	1 028 330,48 €	
ARLES ABBAYE DE MONTMAJOUR	29 440	22 204	51 644	172 026,66 €	
ASSIER CHÂTEAU	457	602	1 059	7 189,20 €	
AZAY-LE-RIDEAU CHÂTEAU	200 885	106 405	307 290	1 937 474,39 €	
BEAULIEU-EN-ROUERGUE ABBAYE	4 441	3 046	7 487	26 999,00 €	
BEAULIEU-SUR-MER VILLA KÉRYLOS	28 956	15 085	44 041	313 693,10 €	
BERZÉ-LA-VILLE CHAPELLE DES MOINES	8 271	1 443	9 714	31 328,74 €	
BESANÇON HORLOGE ASTRONOMIQUE (CATHÉDRALE)	2 172	840	3 012	20 096,90 €	
BORMES-LES-MIMOSAS FORT DE BRÉGANÇON					
BORDEAUX TOUR DE LA CATHÉDRALE	41 283	35 987	77 270	253 550,05 €	
BOUGES CHÂTEAU	12 712	6 014	18 726	68 220,09 €	
BOURG-EN-BRESSE MONASTÈRE DE BROU	62 284	28 485	90 769	344 362,41 €	
BOURGES CRYPTÉ ET TOURS DE LA CATHÉDRALE	18 564	16 002	34 566	117 784,90 €	
BOURGES PALAIS JACQUES-CŒUR	30 639	15 219	45 858	224 301,45 €	
BUSSY-LE-GRAND CHÂTEAU DE BUSSY-RABUTIN	19 553	10 902	30 455	142 544,51 €	
CADILLAC CHÂTEAU	14 606	7 344	21 950	83 895,79 €	
CARCASSONNE CHÂTEAU ET REMPARTS	387 412	209 801	597 213	3 154 299,39 €	
CARNAC SITES MÉGALITHIQUES	39 268	169	39 437	105 556,42 €	
CARROUGES CHÂTEAU	12 279	5 107	17 386	64 967,40 €	
CHAMPS-SUR-MARNE CHÂTEAU	19 663	23 843	43 506	158 161,36 €	
CHAREIL-CINTRAT CHÂTEAU	1 054	932	1 986	5 751,80 €	
CHARROUX ABBAYE	-	1 737	1 737	- €	
CHARTRES TOURS ET TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE	4 082	2 078	6 160	25 091,50 €	
CHÂTEAUDUN CHÂTEAU	13 990	8 881	22 871	78 130,94 €	
CLUNY ABBAYE	87 589	36 198	123 787	662 948,53 €	
COUCY CHÂTEAU	8 087	7 678	15 765	46 486,00 €	
CROIX VILLA CAVROIS	57 065	40 467	97 532	458 278,57 €	
FERNEY CHÂTEAU DE VOLTAIRE	18 738	9 700	28 438	123 418,70 €	
FOUGÈRES-SUR-BIÈVRE CHÂTEAU	10 396	5 751	16 147	56 823,91 €	
FRÉJUS CLOÎTRE DE LA CATHÉDRALE	13 133	8 597	21 730	65 978,00 €	
GRAMONT CHÂTEAU	3 044	2 270	5 314	20 080,00 €	
LA ROCHELLE TOURS	68 532	74 870	143 402	478 222,65 €	
LA SAUVE-MAJEURE ABBAYE	10 868	6 201	17 069	63 557,33 €	
LA TURBIE TROPHÉE D'AUGUSTE	9 377	5 579	14 956	56 445,80 €	
LE BEC-HELLOUIN ABBAYE	6 351	1 634	7 985	36 061,00 €	
LE PUY-EN-VELAY CLOÎTRE DE LA CATHÉDRALE	17 837	13 924	31 761	105 413,07 €	
LE THORONET ABBAYE	63 542	22 492	86 034	481 192,90 €	
LOCMARIAQUER SITES MÉGALITHIQUES	42 340	19 001	61 341	240 504,31 €	
MAISONS-LAFFITTE CHÂTEAU	13 137	12 211	25 348	97 357,78 €	
MARSEILLE CHÂTEAU D'IF	80 458	31 449	111 907	612 028,50 €	
MONT-SAINT-MICHEL ABBAYE	1 013 253	383 278	1 396 531	877 805,68 €	
MONTCARET VILLA GALLO-ROMAINE	2 862	1 425	4 287	10 130,80 €	

	DROIT D'ENTRÉE DIRECT	DROIT D'ENTRÉE ANIMATIONS	DROIT D'ENTRÉE VENTE À L'AVANCE	DROIT D'ENTRÉE REVERSEMENTS	VISITES- CONFÉRENCES ÎLE-DE-FRANCE	VISITES- CONFÉRENCES PROVINCE	ATELIERS
	780 902,05 €	- €	8 652,66 €	5 322,00 €	- €	2 911,00 €	15 939,00 €
	26 449,20 €	- €	347,88 €	- €	- €	- €	- €
	900 980,10 €	331,00 €	34 440,38 €	43 817,50 €	- €	25 773,00 €	22 988,50 €
	169 532,50 €	- €	1 946,66 €	390,00 €	- €	- €	157,50 €
	6 549,20 €	- €	- €	- €	- €	600,00 €	40,00 €
	1 773 216,20 €	- €	112 321,69 €	- €	- €	31 123,00 €	20 813,50 €
	26 294,00 €	231,00 €	- €	- €	- €	- €	474,00 €
	296 292,20 €	- €	- €	9 678,90 €	- €	3 096,00 €	4 626,00 €
	30 481,40 €	270,00 €	577,34 €	- €	- €	- €	- €
	20 096,90 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	212 792,00 €	- €	658,75 €	40 099,30 €	- €	- €	- €
	47 829,10 €	16 334,00 €	791,99 €	- €	- €	- €	3 265,00 €
	281 393,60 €	15 819,00 €	23 337,74 €	- €	- €	18 345,00 €	5 467,07 €
	114 514,00 €	- €	2 116,90 €	- €	- €	- €	1 154,00 €
	206 989,25 €	280,00 €	13 471,20 €	- €	- €	- €	3 561,00 €
	129 498,00 €	4416,00 €	466,31 €	22 592,20 €	- €	- €	5 905,00 €
	68 355,27 €	519,00 €	12 694,02 €	311,50 €	- €	- €	2 016,00 €
	2 756 698,40 €	10 584,00 €	327 853,49 €	22 932,00 €	- €	35 102,50 €	1 129,00 €
	- €	14 363,50 €	20 687,92 €	- €	- €	49 166,00 €	21 339,00 €
	60 394,50 €	3 160,50 €	836,40 €	- €	- €	- €	576,00 €
	134 648,00 €	2 942,00 €	4 685,31 €	96,05 €	1 850,50 €	- €	13 939,50 €
	4 693,80 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 058,00 €
	25 091,50 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	64 821,00 €	415,00 €	606,94 €	- €	- €	- €	12 288,00 €
	453 451,09 €	- €	176 080,44 €	- €	- €	28 849,00 €	4 568,00 €
	43 156,00 €	- €	- €	- €	- €	576,00 €	2 754,00 €
	426 500,35 €	6 557,20 €	7 231,52 €	3 440,50 €	- €	- €	14 549,00 €
	116 567,70 €	- €	- €	312,00 €	- €	6 539,00 €	- €
	47 052,00 €	- €	910,41 €	- €	- €	- €	8 861,50 €
	54 482,00 €	- €	- €	11 496,00 €	- €	- €	- €
	17 934,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	2 146,00 €
	462 555,90 €	1 546,00 €	1 487,75 €	8 727,00 €	- €	286,00 €	3 620,00 €
	62 565,50 €	- €	991,83 €	- €	- €	- €	- €
	56 165,00 €	- €	- €	280,80 €	- €	- €	- €
	36 061,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	103 422,00 €	- €	1 991,07 €	- €	- €	- €	- €
	457 296,50 €	- €	4 226,40 €	- €	- €	72,00 €	19 598,00 €
	235 904,00 €	- €	880,81 €	- €	- €	2 997,00 €	722,50 €
	62 240,95 €	2 036,00 €	3 567,65 €	778,18 €	10 047,50 €	- €	18 687,50 €
	293 723,00 €	- €	196 568,50 €	121 737,00 €	- €	- €	- €
	6 799 531,00 €	46 498,00 €	1 816 080,68 €	- €	- €	111 177,00 €	4 771,00 €
	10 130,80 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

MONT-DAUPHIN PLACE FORTE	8251	6964	15215	43094,50 €	
MONTMAURIN VILLA GALLO-ROMAINE	3152	3307	6459	9452,00 €	
NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE SITE ARCHÉOLOGIQUE	15532	7741	23273	85086,61 €	
NOGENT-SUR-SEINE CHÂTEAU DE LA MOTTE TILLY	9928	6867	16795	54539,00 €	
NOHANT MAISON DE GEORGE SAND	22706	8308	31014	179373,50 €	
OIRON CHÂTEAU	12186	7271	19457	89609,50 €	
PARIS ARC DE TRIOMPHE	1144247	553892	1698139	11491211,62 €	
PARIS CHAPELLE EXPIATOIRE	10259	10152	20411	65203,00 €	
PARIS CONCIERGERIE	285287	155203	440490	2257403,57 €	
PARIS DOMAINE DU PALAIS-ROYAL				2102,00 €	
PARIS HÔTEL DE BÉTHUNE-SULLY	703	19	722	12271,00 €	
PARIS HÔTEL DE BRIENNE	15	-	15	- €	
PARIS MUSÉE DES PLANS-RELIEFS	638	5	643	53515,02 €	
PARIS PANTHÉON	463588	396212	859800	4130514,53 €	
PARIS SAINTE-CHAPELLE	932724	337765	1270489	8473251,01 €	
PARIS TOURS DE LA CATHÉDRALE	331286	145033	476319	3014025,33 €	
PIERREFONDS CHÂTEAU	79327	60877	140204	592053,87 €	
PLOUEZOC'H CAIRN DE BARNENEZ	27705	12573	40278	163968,26 €	
POISSY VILLA SAVOYE	21712	17070	38782	168315,37 €	
PRIGNAC GROTTE DE PAIR-NON-PAIR	4030	6265	10295	33841,00 €	
PRUDHOMAT CHÂTEAU DE CASTELNAU-BRETENOUX	26065	14988	41053	201445,07 €	
RAMBOUILLET DOMAINE NATIONAL	25092	18905	43997	226567,48 €	
REIMS PALAIS DU TAU	52848	37402	90250	415943,55 €	
REIMS TOURS DE LA CATHÉDRALE	6332	6370	12702	18030,00 €	
ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN CAP MODERNE	6955	580	7535	101238,00 €	
SAINT-CÉRÉ CHÂTEAU DE MONTAL	11017	5123	16140	73322,76 €	
SAINT-CLOUD DOMAINE NATIONAL	145159	3602	148761	1281680,00 €	
SAINT-DENIS BASILIQUE	87970	49320	137290	711340,22 €	
SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE HÔTEL DE SADE	2464	2010	4474	6728,30 €	
SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE SITE DE GLANUM	40704	22472	63176	324885,03 €	
SAINT-VINCENT-SUR-JARD MAISON DE CLEMENCEAU	15033	7198	22231	89887,67 €	
SALSES FORTERESSE	48647	32816	81463	371646,44 €	
SANXAY SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN	4361	2746	7107	22201,00 €	
SAORGE MONASTÈRE	5560	1602	7162	26230,00 €	
SERMENTIZON CHÂTEAU D'AULTERIBE	6605	6143	12748	45511,09 €	
SÈVRES MAISON DES JARDIES	515	603	1118	3185,00 €	
TALCY CHÂTEAU	8597	4672	13269	51641,43 €	
TOURS CLOÎTRE DE LA PSALETTE (CATHÉDRALE)	11266	7376	18642	39278,00 €	
TRÉGUIER MAISON D'ERNEST RENAN	1443	1336	2779	4979,30 €	
VALLÉE DE LA VÈZÈRE SITES	25800	11012	36812	230546,87 €	
VILLARS CHÂTEAU DE PUYGUILHEM	8055	3639	11694	47967,00 €	
VILLENEUVE-LEMBRON CHÂTEAU	4470	4252	8722	31226,00 €	
VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON FORT SAINT-ANDRÉ	19478	14031	33509	113480,72 €	
VINCENNES CHÂTEAU	64947	74711	139658	578871,82 €	
WIMILLE COLONNE DE LA GRANDE ARMÉE	2197	2590	4787	7985,20 €	
TOTAL	6715056	3455556	10170612	57541914,45 €	
	Régularisation CAP/PAR			2401558,88 €	
				59943473,33 €	

	32 946,00 €	- €	- €	- €	- €	100,00 €	10 048,50 €
	9 452,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	73 919,00 €	- €	407,11 €	- €	- €	- €	10 760,50 €
	41 803,00 €	855,00 €	- €	2 270,00 €	- €	1 010,00 €	8 601,00 €
	167 038,50 €	2 478,50 €	3 767,50 €	- €	- €	1 570,00 €	4 519,00 €
	53 414,50 €	- €	- €	- €	- €	360,00 €	35 835,00 €
	807 512,30 €	- €	1 191 720,14 €	2 220 473,17 €	3 335,00 €	- €	171,00 €
	51 209,50 €	- €	310,88 €	9 784,62 €	3 898,00 €	- €	- €
	1 303 379,50 €	15 020,00 €	62 904,18 €	825 282,89 €	9 684,50 €	- €	41 132,50 €
	- €	- €	- €	- €	2 102,00 €	- €	- €
	- €	- €	- €	2 236,00 €	9 963,00 €	72,00 €	- €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	- €	- €	- €	50 689,02 €	1 591,00 €	- €	1 235,00 €
	3 093 964,50 €	41 704,00 €	97 932,67 €	837 710,86 €	21 210,00 €	- €	37 992,50 €
	5 850 631,80 €	- €	433 421,41 €	2 170 072,80 €	18 337,00 €	- €	788,00 €
	1 999 424,00 €	- €	105 911,76 €	905 867,07 €	2 316,50 €	- €	506,00 €
	523 410,70 €	- €	12 953,08 €	972,59 €	- €	12 448,00 €	42 269,50 €
	162 273,00 €	585,00 €	1 110,26 €	- €	- €	- €	- €
	133 229,50 €	- €	3 856,32 €	16 405,55 €	11 183,00 €	- €	3 641,00 €
	33 841,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	196 450,50 €	- €	747,57 €	- €	- €	365,00 €	3 882,00 €
	150 121,50 €	18 450,00 €	22 242,28 €	631,70 €	543,50 €	- €	34 578,50 €
	377 290,50 €	6 688,50 €	4 855,55 €	9 980,00 €	- €	- €	17 129,00 €
	16 264,00 €	- €	- €	1 766,00 €	- €	- €	- €
	60,00 €	- €	- €	- €	- €	101 178,00 €	- €
	71 400,50 €	- €	244,26 €	- €	- €	594,00 €	1 084,00 €
	1 273 732,00 €	- €	- €	507,00 €	1 288,00 €	- €	6 153,00 €
	590 374,00 €	5 579,00 €	24 388,79 €	39 921,93 €	8 356,00 €	- €	42 720,50 €
	6 728,30 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	286 070,35 €	- €	2 020,68 €	- €	- €	- €	36 794,00 €
	85 031,50 €	763,00 €	4 093,17 €	- €	- €	- €	- €
	350 086,50 €	4 773,00 €	1 021,44 €	6 252,00 €	- €	- €	9 513,50 €
	13 382,00 €	- €	- €	- €	- €	2 376,00 €	6 443,00 €
	26 230,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	36 956,50 €	378,00 €	1 650,59 €	- €	- €	393,00 €	6 133,00 €
	2 796,00 €	- €	- €	- €	389,00 €	- €	- €
	48 825,00 €	710,00 €	984,43 €	- €	- €	- €	1 122,00 €
	39 278,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	4 979,30 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	213 063,00 €	- €	273,87 €	- €	- €	8 514,00 €	8 696,00 €
	47 317,00 €	- €	- €	430,00 €	- €	- €	220,00 €
	22 197,00 €	5 756,50 €	- €	- €	- €	- €	3 272,50 €
	77 901,95 €	- €	- €	22 109,77 €	- €	- €	13 469,00 €
	445 024,90 €	26 248,50 €	10 554,91 €	32 212,51 €	8 475,00 €	- €	56 356,00 €
	7 985,20 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	43 872 245,26 €	256 291,20 €	4 763 883,52 €	7 427 253,40 €	114 569,50 €	445 592,50 €	662 079,07 €
	2080 639,94 €	13 913,00 €	165 283,94 €	100 688,00 €	6 902,00 €	14 739,00 €	19 393,00 €
	45 952 885	270 204	4 929 167	7 527 941	121 472	460 332	681 472

SITUATION PATRIMONIALE - 1/2

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES	CF 2017	BI 2018	BRI	BR2	CF 2018
Charges de personnel	47025553	50815000	50949392	51345109	47064478
dont charges de pensions civiles	693392	835000	835000	835000	619163
Fonctionnement autre que les charges de personnel	61206012	58381503	63934013	63734131	66932217
TOTAL DES CHARGES (1)	108231566	109196503	114883405	115079240	113996695
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL : bénéfice (3) = (2) – (1)	2210002				449361
TOTAL ÉQUILIBRÉ du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	110441568	109196503	114883405	115079240	114446056

PRODUITS	CF 2017	BI 2018	BRI	BR2	CF 2018
Subventions de l'État	17218338	14591154	14887517	15083078	15049728
Autres subventions	150621	300000	338000	338000	402822
Autres produits	93072609	92808814	93198926	97412182	98993506
TOTAL DES PRODUITS (2)	110441568	107699968	108424443	112833260	114446056
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL : perte (4) = (1) – (2)		1496535	6458962	2245980	
TOTAL ÉQUILIBRÉ du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	110441568	109196503	114883405	115079240	114446056

CALCUL DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	2210002	- 1496535	- 6458962	- 2245980	449361
+ dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	19198033	16500000	16500000	16500000	19683444
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 1123608			- 171510	- 678100
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		10000	10000		397321
- produits de cession d'éléments d'actifs	- 41221	- 110000	- 110000	- 110000	- 42908
- quote-part des subv. d'investissement virée au résultat	- 12536195	- 14000000	- 14000000	- 14000000	- 13275047
= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT)	7707011	903465	- 4058962	- 27490	6534071

SITUATION PATRIMONIALE - 2/2

TABLEAU DE FINANCEMENT

EMPLOIS	CF 2017	BI 2018	BRI	BR2	CF 2018
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT			4058962	27490	
Investissements	47276707	58564846	60742682	55518168	45881427
Remboursement des dettes financières	39540	100000	100000		9710
TOTAL DES EMPLOIS (5)	47316246	58664846	64901644	55545658	45891137
Augmentation du fonds de roulement : bénéfice (7) = (6) – (5)		208664		8876554	43716860

RESSOURCES	CF 2017	BI 2018	BRI	BR2	CF 2018
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	7707011	903465			6534071
Financement de l'actif par l'État	21514479	19200520	19496883	23752686	44240762
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	116168	150000	150000	150000	2470470
Autres ressources	42841	3519526	3519526	5519526	1315693
Augmentation des dettes financières	5018000	35100000	35100000	35000000	35047000
TOTAL DES RESSOURCES (6)	34398500	58873510	58266409	64422212	89607997
Diminution du fonds de roulement (8) = (5) – (6)	12917747		6635235		

VARIATION ET NIVEAU DU FONDS DE ROULEMENT, DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET DE LA TRÉSORERIE

	CF 2017	BI 2018	BRI	Budget 2018 après BR2	CF 2018
Variation du fonds de roulement : apport (7) ou prélèvement (8)	– 12917747	208664	– 6635235	8876554	43716860
Variation du besoin en fonds de roulement (FR – Trésorerie)	5001347	19058	315421	3754387	– 284671
Variation de la trésorerie : abondement ou prélèvement	17919094	189606	– 6950656	5122167	44001531
Niveau du fonds de roulement	52193222	45053733	45557987	61069776	95910082
Niveau du besoin en fonds de roulement	10590129	7016540	10904143	14344516	10305458
Niveau de la trésorerie	41603093	38037193	34653844	46725260	85604624

DÉPENSES PAR DESTINATION

BUDGET	DÉPENSES									
	PERSONNEL		FONCTIONNEMENT		INTERVENTION		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
PATRIMOINE	6804091	6804091	13068504	14881301			66579813	41369235	86452407	63054627
BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS Entretien, réparation, restauration (conservation du patrimoine) et constructions neuves (travaux de modification)	0	0	2391330	2531151			64629865	38935188	67021195	28391933
PARCS ET JARDINS Entretien, réparation, restauration (conservation du patrimoine) et constructions neuves (travaux de modification)	0	0	2289075	2406463			284473	394426	2573547	2800888
EXPLOITATION ET MAINTENANCE TECHNIQUE des bâtiments, installations, parcs et jardins	0	0	7558872	8990141			289297	480839	7848169	9470981
FORÊTS	0	0	0	5878			0	0	0	5878
COLLECTIONS	0	0	829227	947668			1376179	1558782	2205405	2506450
CONNAISSANCE DU PATRIMOINE ET DIFFUSION CULTURELLE	5576621	5576621	7049966	7864449			156747	166666	12783334	13607736
MANIFESTATIONS CULTURELLES	0	0	5598268	6293061			128398	138317	5726666	6431378
ÉDITIONS ET PUBLICATIONS	0	0	1286820	1391889			0	0	1286820	1391889
RECHERCHE ET DOCUMENTATION	0	0	164878	179499			28349	28349	193227	207848
FONCTIONS DE SOUTIEN	18804503	18804503	9778287	9656267			1597719	1132638	30180509	29593408
DÉPENSES RELATIVES AU PERSONNEL (hors masse salariale)	1260710	1260710	2141254	2070168			16892	20651	3418856	3351528
FONCTIONNEMENT DES SERVICES	0	0	4726004	4979324			483123	687508	5209126	5666832
INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	0	0	1788599	1483069			1097704	424479	2886303	1907548
FRAIS FINANCIERS, FISCAUX, JURIDIQUES	0	0	1122431	1123707			0	0	1122431	1123707
PUBLICS	19900487	19900487	11917453	12027540			4033270	3188547	35851210	35116573
ACCUEIL DES PUBLICS	0	0	1660788	1682216			1119820	980100	2780608	2662316
CONNAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS	0	0	1339224	1400108			16680	16680	1355904	1416788
MÉDIATION	0	0	478310	423809			2512583	1666903	2990893	2090713
ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (sur et hors temps scolaire)	0	0	798734	772796			11091	22117	809826	794913
LIBRAIRIES-BOUTIQUES et autres espaces commerciaux	0	0	7640397	7748611			373096	502746	8013493	8251357
TOTAL	51085701	51085701	41814210	44429557	0	0	72367549	45857085	165267460	141372344
SOLDE BUDGÉTAIRE									-7823057	

REMERCIEMENTS MÉCÈNES

Le Centre des monuments nationaux remercie chaleureusement les entreprises, associations, fondations et donateurs particuliers qui lui ont apporté leur soutien en 2018.

MÉCÉNAT FINANCIER

French Heritage Society | Crédit Agricole d'Île-de-France – Fonds de dotation | Crédit Agricole – Fondation Pays de France | Banijay Entertainment SAS | Crédit Agricole Normandie | Rolex France | Andra | Fondation Solidarités By Crédit Agricole Centre-Est

Ainsi que : Moma Event, Garaca, Caisse d'Épargne Île-de-France, Fondation Solutys, Association Suivez la Flèche, Hugo Events, Crédit Agricole Brie Picardie, Fondation Terrévent, Tricots Saint James, Jacques Grange Architecte d'Intérieur, Théâtre du Palais-Royal, Fondation d'entreprise Georges Truffaut, SAS Hôtel de la Paix, Staff Courtenay, AEG Presents, La mère Poulard MSM 1888, Sodétour, Espace Investissement, BNP Paribas, ORPI Vernier, Solvert, Caisse fédérale du Crédit Mutuel Océan, L'association des élèves ingénieurs Gadzarts de Cluny, L'association des Amis du Mont-Saint-Michel, Les vigneron des terres secrètes, A2A Alternative Ascenseur, Juline, Eiffage énergie système Clévia Normandie, Société d'équipements et de maintenance des espaces verts, Empreinte recrutement, Bignon, Lacour Entreprise, la Chambre des notaires de l'Ain et Paul la glace enchantée.

MÉCÉNAT EN NATURE OU DE COMPÉTENCE

RATP Hauts-de-Seine | Maison de la RATP | Ask Mona | Angers SCO | Midnight Sound Event

Ainsi que : Meert tradition, Lions Club Montbard Alésia, Fondation d'entreprise du groupe M6, Comédie-Française, Crédit Agricole Touraine Poitou, Picto Fondation, Desmarez, Traphot, Scierie Archimbault et Fils, L'union des producteurs et élaborateurs de crémant de Bourgogne, Éditions LVA, Incidence Sails, Premier Tech Horticulture, MHCS, Déménagements Jumeau, Société Padre, Com par l'image, If Tech SAS, Mitsubishi Pencil France, Décathlon, Brasserie Cambier, Cheval Blanc, Boulangerie Pâtisserie Marcellin, Bookeen, Le Syndicat des vins de Saumur, Champagne Forget Brimont, Biotope, le Mas des Tourelles, Sojufel Provence Production, Intermarché et O pétrin du Paradou.

MÉCÈNES PARTICULIERS

Le Centre des monuments nationaux remercie tout particulièrement Lionel-Marie Bertrand, Jean-Luc Di Paola-Galloni, Grégoire Gauger, Mathilde Gil-Giraud et Charles Prion Pansus, ainsi que l'ensemble des donateurs de la plateforme de dons en ligne « Ma pierre à l'édifice ».

Crédits photographiques

- © ACTA VISTA : p. 65
- © Association culturelle de l'abbaye de Beaulieu : p. 26 bas
- © Jean-Christophe Ballot/CMN : p. 48 bas
- © Benjamin Barda/CMN : p. 10 (25), 27
- © Laurence Barruel/CMN : p. 8 (4)
- © David Blondin : p. 22 haut
- © David Bordes/CMN : p. 28
- © Lionel Bouffier/CMN : p. 29 bas
- © Manuel Bougot : p. 8 (3), 48 haut
- © CMN : p. 11 (26), 18, 20 bas, 21, 23 bas, 29 haut, 32 bas, 34, 35 bas, 36, 45, 59
- © Henri Derus : p. 33
- © Vincent Freylin : p. 17
- © Fanch Galivel : p. 8 (7), 19, 43 bas, 61
- © Benjamin Gavaudo/CMN : p. 4, 56, 68
- © Denis Gliksman/CMN : p. 40
- © Simon Gosselin : p. 24
- © Jean-Baptiste Gurlat/Mairie de Paris : p. 35 haut
- © Florian Henn – Mamy Twink : p. 58 haut
- © Léo Higél : p. 51
- © Hervé Hote/CMN : p. 11 (30), 14-15, 25
- © Thomas Jorion/CMN : p. 8 (2), 47
- © Reproduction Pascal Lemaître/CMN : p. 50
- © Geoffroy Mathieu/CMN : p. 31
- © Éric Mercier – Présidence de la République : p. 54-55, 66, 67 bas
- © Natale Monorchio : p. 9 (8), 46
- © Felice Varini *Cercle concentriques excentriques* Carcassonne 2018, 7^e édition d'IN SITU Patrimoine et art contemporain aux château et remparts de la cité de Carcassonne, porte d'Aude, photo André Morin : p. 10 (20)
- © Clair Morizet : p. 20 haut
- © Photo Club Sablais : p. 42, 52
- © Didier Plowy/CMN : p. 8 (1 et 6), 9 (13), 10 (24), 11 (27, 32, et 33), 16, 22 bas, 26 haut, 38-39, 41, 44, 60, 63
- © Réseau des Grands Sites de France : p. 30
- © Caroline Rose/CMN : p. 9 (9)
- © Skyboy/CMN : p. 9 (11)
- © Thomas Thibaut/CMN : p. 10 (21), 23 haut, 32 haut, 37
- © Sébastien Tournier : p. 8 (5), 43 haut
- © Romain Veillon : p. 53
- © FLC/ADAGP, Paris, 2019 : p. 8 (3), 48 haut

Couverture

Felice Varini, *Cercle concentriques excentriques*
aux château et remparts de la cité de Carcassonne,
dans le cadre de la 7^e édition d'IN SITU Patrimoine
et art contemporain, vue depuis la porte d'Aude.
Photo : André Morin.

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04
Tél. : 01 44 61 20 00

www.monuments-nationaux.fr

